



**ARC
EN CIEL**

Centre
Socio-
Culturel

PROJET SOCIAL 2023 - 2026

NOVEMBRE 2022

B.P. 14- 35 Rue de l'Église
17132 MESCHERS
Tél. : 05 46 02 52 29
E-mail : csc.meschers@wanadoo.fr

<http://arcenciel-centresocioculturelcantondecozes.com>

Annexe: 8 rue de l'Hôtel de Ville
17120 COZES
Tél. : 05 46 90 95 47
E-mail : csc.cozes@wanadoo.fr

Introduction	P. 2 - 9
1. Préambule	P. 3
2. Démarche de construction	P. 4-5
3. Rappel du cadre de référence	P. 6-9
Extrait du diagnostic de territoire	P. 10 - 19
1- Territoire d'intervention	P. 10
2- Synthèse diagnostic, description populations	P. 11 - 13
3- Relations sur les territoires, partenaires, élus, habitants	P 14 – 19
Premiers enjeux identifiés	P 20
De l'évaluation-diagnostic au nouveau projet social	P. 21 - 25
Rappel de l'évaluation 2019-2022	P 21
Les nouveaux enjeux définis	P 22-25
Le nouveau projet social	P 26- 49
A- La finalité	P. 26
B- Axes - Objectifs opérationnels	P 27
C- Résultat attendus	P 28-30
D- Modalités de mise en œuvre : actions	P 31-34
E- Travail avec les élus-financeurs	P 35-47
F- Planification	P 48
G- Modalités d'évaluation	P 49-50
H- Gouvernance de l'association	P 51-53
I- Les moyens de notre projet	P. 54-62
Les moyens matériels	P. 54
Les moyens humains	P. 55-56
Les moyens financiers	P. 57-62
Conclusion	P 63
Annexe – Schéma de l'Animation de la Vie Sociale	P 64

1 - PRÉAMBULE

Bienvenue dans « les profondeurs » du nouveau Projet Social « 2023-2026 ».

Les profondeurs évoquent l'immensité, le mystère, la nature, le mouvement, le calme, le silence, des sons, la tranquillité, la vie dans toute sa diversité, des possibles... des sensations de bien-être rassurantes, un certain équilibre, mais elles évoquent aussi l'inconnu, la peur, le danger, la force, le combat pour la survie, des imprévus, l'évolution, l'adaptation ... des émotions fortes qui obligent à se dépasser...

N'est-ce pas la vie ? Chacun d'entre nous n'est-il pas fait de ces sensations, émotions... ? Certaines d'entre elles sont ressenties plus ou moins fortement selon les contextes ; aujourd'hui le contexte social, économique, sanitaire, écologique tend plus à l'inquiétude qu'à la sérénité ; nous ne pouvons pas en faire abstraction.

Confronté à ces émotions, les femmes ou les hommes ne sont pas à égalité pour y faire face : histoire personnelle, culturelle, fortune, patrimoine génétique (chacun est différent) ...

Heureusement, même des profondeurs qui peuvent paraître sombres et troubles, peuvent surgir des choses formidables, multicolores, joyeuses, redonnant espoir.

L'élaboration du nouveau projet social a nécessité lui aussi un travail de fond. Nous sommes allés le plus loin possible (dans le contexte de crise sanitaire qui perdurait fin 2021, début 2022), dans l'exploration des données statistiques, du recueil de l'expression des habitants, élus et partenaires, afin d'échafauder l'évaluation et le diagnostic de territoire présentés au CTL du 30 mars. Une synthèse de ce diagnostic est présentée dans le chapitre suivant ; ce travail en profondeur a permis de mieux voir, et de mettre en exergue les enjeux principaux de notre territoire « ancien canton de Cozes ».

Notre projet social est ainsi fait, dans un premier temps se poser, prendre du recul, approfondir pour regarder ce qui se passe, définir les enjeux puis dans un second temps proposer, et agir avec les habitants, les partenaires, les élus, prenant en compte les situations identifiées ou exprimées.

Enfin, le « Centre Socio-Culturel », tel un iceberg (en train de fondre ?), a sa face visible et sa face cachée ; d'un côté un travail de fond, plus individuel auprès des habitants, dans la durée, invisible et pourtant si important pour l'équilibre social ou familial, et de l'autre côté, des actions tout aussi importantes pour la création de liens sociaux, la rupture de l'isolement, l'assurance d'une certaine cohésion sociale, actions qui mobilisent collectivement et se voient davantage, mises en lumière aussi par le biais de la communication.

Le projet donne ainsi à voir ce qui n'est pas toujours visible de l'extérieur dans le travail effectué au quotidien, comme la face cachée de l'iceberg, il permet bien sûr de montrer sa face visible dans ce qu'il aura à offrir aux habitants sur le canton de Cozes. Une chose est certaine, l'un n'existe pas sans l'autre, c'est une question d'équilibre, de cohérence et d'efficacité, efficacité augmentée quand le travail est mené en partenariat ou se fait en complémentarité du travail effectué par les partenaires et les municipalités.

La construction du projet social est faite de moments privilégiés partagés par les salariés et les bénévoles, avec plaisir mais aussi avec passion, où chacun s'exprime librement, suggère, s'oppose, précise ses points de vue à chaque étape de la construction. C'est l'occasion de se réajuster et de recréer une culture commune entre salariés et bénévoles afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par les habitants, partenaires et élus, dans le cadre de l'évaluation du projet 2019-2022.

Identifier les enjeux du territoire ainsi que les besoins des habitants, réaffirmer nos valeurs et nos principes d'actions, c'est ainsi que nous avons construit collectivement les bases de notre nouveau projet social que nous présentons. Mais tout d'abord, expliquons notre démarche méthodologique.

2 - METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROJET.

Pour la construction de ce projet, nous avons à nouveau cette année fait appel à une intervenante extérieure, Delphine Hufschmitt, fondatrice de l'association « IdéOlab' » ; trois réunions de travail se sont déroulées avec elle.

L'avantage d'un intervenant extérieur permet à la directrice de ne pas avoir le statut d'animatrice de l'équipe, donc de se positionner au même niveau d'intervention que les autres salariés et administrateurs, et ainsi participer à cette construction dans des conditions normales en se laissant porter au gré des techniques d'animation proposées, sans avoir à veiller au bon déroulement ou au temps qui passe. Issues de l'éducation populaire, des méthodes actives dynamiques et ludiques ont été utilisées ; elles ont permis à chacun de pouvoir s'exprimer, d'échanger et de construire collectivement dans un cadre sécurisant.

Malgré cela, le temps a manqué et nous avons eu besoin de deux jours supplémentaires pour finaliser la construction, notamment afin de relire et vérifier tous ensemble certains points travaillés précédemment mais insuffisamment partagés, notamment les enjeux issus du diagnostic et les actions déjà proposées qu'il fallait aussi compléter, il restait également à définir les principaux attendus pour chaque objectif opérationnel.

Tout au long de cette construction, chaque étape de travail a été validée par l'ensemble des participants.

A l'issue de la présentation de l'évaluation sociale le 30 mars, il avait été envisagé qu'une réunion de travail serait organisée avec les élus et financeurs afin de les associer aux actions du projet, échanger sur les moyens financiers et la faisabilité de l'action au regard de notre situation. Cette réunion a eu lieu mardi 4 octobre, animée par la déléguée adjointe de notre Fédération Départementale.

Deux comités de pilotage (en juin et début octobre) ont eu lieu pour vérifier l'avancée du projet et l'affiner, ainsi qu'un Conseil Administration mardi 18 octobre pour la validation du projet social.

Auparavant, le vendredi 10 juin, une réunion pour la restitution de l'enquête des habitants avait réuni 27 personnes, elle avait permis de répondre à des questions et de favoriser les échanges, (et de recruter trois bénévoles).

Le calendrier de travail a été établi au mieux selon les agendas de chacun. Les 10 administrateurs ont participé selon leurs disponibilités ainsi que les salariés.

Trois personnes nous ont rejoints en fin de projet, une nouvelle administratrice élue à notre dernière assemblée générale et deux personnes cooptées qui envisageraient de l'intégrer à la prochaine AG.

Les projets famille et LAEP ont été extraits du projet global pour être présentés dans un document à part.

Calendrier récapitulatif du travail d'élaboration du projet social 2023-2026 :

Etape	Contenu	Déroulement	Date proposée
1	Présentation de la démarche d'accompagnement, des objectifs.		
	Création d'un cadre et des modalités de travail.	1/2 journée de travail, 15 personnes	<i>Jeudi 9 juin</i>
	Retour sur la méthodologie de projet.		
2	Réalisation d'un diagnostic partagé du contexte, du territoire et de la structure. Définition des enjeux et des spécificités du centre socio-culturel.	1 journée 14 personnes	<i>mercredi 15 juin</i>
	Appropriation de l'échelle de la participation.		
	Détermination des perspectives et orientations du nouveau projet social.		
3	Elaboration des axes et des objectifs opérationnels.	1/2 journée 13 personnes	<i>Vendredi 24 juin</i>
4	Modalités d'intervention.	2 1/2 journées	<i>Jeudi 30 juin et</i>
	Validation du projet à partir des éléments retenus par le groupe	17 personnes	<i>vendredi 1^{er} juillet</i>
5	Modalités d'intervention (suite)	2 journées	<i>Lundi 11 juillet</i>
	Résultats attendus	15 et 18 personnes	<i>Vendredi</i>
	Validation du projet à partir des éléments retenus par le groupe		<i>2 septembre</i>
6	Travail sur les actions	1 matinée 8 élu.e.s	<i>Mardi</i> <i>4 octobre</i>
	Echange sur les finances	2 techniciens (SIVOM, CARA) 10 administrateurs 6 salarié.e.s	
Comités de pilotage : 2 en milieu et en fin de construction de projet, le 22 juin et le 12 octobre.			
Validation du projet par le Conseil d'Administration Mardi 18 octobre 2022.			

3 - CADRE REFERENCE

Les points retenus par les administrateurs et salariés :

Nous avons travaillé le cadre de référence dans lequel doit s'inscrire la construction du projet social en première étape de notre évaluation, cela permettait aux nouveaux administrateurs ayant rejoint le Conseil d'Administration en cours de projet d'être mis au même niveau de connaissance que les anciens, et remettait « dans le bain » l'ensemble de l'équipe salariée et bénévole.

Pour cela, nous nous étions appuyés principalement sur les circulaires CNAF 2012 et 2016, la charte des Centres Sociaux et Socioculturels de France, la charte de la laïcité, et le Schéma Départemental de l'Animation de la vie sociale 2019-2022.

Ces documents avaient été travaillés en petits groupes pour favoriser les échanges et en faire ressortir un certain nombre de points importants rappelés brièvement ci-dessous :

1. **Une Vision globale du territoire :**

- Approche globale et adaptée aux réalités sociales et territoriales
 - Principe de participation des habitants/ usagers
 - Renforcement du partenariat, recherche des synergies, clarification de l'engagement des partenaires.
 - Personnels qualifiés avec l'appui de bénévoles dans des équipements de proximité.
 - Coordination des moyens humains et financiers
- L'animation de la vie sociale s'appuie sur le partenariat et les structures d'animation de la vie sociale, elle repose sur le développement de dynamiques, de mobilisation des habitants et sur la construction de réponses sociales aux besoins de personnes, de groupes et des territoires.
- La dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants et une adaptation des orientations politiques des financeurs.
- Un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du Centre social est mis en œuvre.

2. **Des défis :**

- Zone rurale Arrivée de nouvelles populations Mouvements migratoires
 - Précarité Insertion professionnelle Augmentation croissante de la flexibilité du temps de travail
 - Questions autour de la famille Familles mono parentales Gestion de la sphère familiale
Relation à l'école
 - Vieillesse de la population Mixité des publics et l'intergénérationnel.
 - La place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge
 - Développement de nouvelles technologies Développement durable Transition écologique
 - Développement de la citoyenneté de proximité
- Pour y faire face et mieux vivre ensemble : des besoins d'échanges, de soutiens et d'accompagnements individuels et collectifs, le renforcement des solidarités et des relations de voisinage, de la prévention et la réduction des exclusions.

3. **D'autres aspects importants avaient été relevés :**

- L'appartenance au Mouvement de l'éducation populaire impliquant une accessibilité pour tous à la culture, au savoir, à la citoyenneté... et une pratique favorisant la participation des personnes concernées dans la construction de réponses adaptées à leurs besoins.
- L'accueil, l'écoute et le respect de chacun : Attention donnée aux qualités et aspirations de chacun, sans distinction d'origine sociale, de race, de religion.
- L'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement.

Un œil sur le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale :

« Un souci de « positionner » l'animation de la vie sociale (AVS) et montrer la complémentarité avec d'autres modalités d'interventions sociales. »

Cette politique est portée par la branche famille et s'appuie sur les Centres sociaux et Espaces de vie sociale, le document précise les missions de ces structures, qu'il est intéressant de rappeler.

➤ Des points communs à toutes les structures AVS :

✚ Les missions générales :

Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.

Des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

✚ La poursuite de 3 finalités de façon concomitante :

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires.

La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

✚ L'action se fonde sur des valeurs et des principes (= pour rappel)

Le respect de la dignité humaine.

La laïcité, la neutralité et la mixité sociale.

La solidarité.

La participation et le partenariat.

➤ Des missions complémentaires pour les centres sociaux :

✚ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles, des groupes et des associations.

✚ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

✚ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.

✚ Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles.

✚ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou leurs axes d'intervention prioritaires.

✚ Le projet « familles » du centre social, intégré au projet d'animation globale, doit :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.

- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales.

- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.

- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

➤ La participation des usagers et des habitants :

Les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :

- La présence, consommation de services ou d'activités.

- L'implication dans une instance d'information et de consultation.

- La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif.

- La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité.

- La contribution au processus de décision.

Bien que déjà travaillés dans le cadre de l'évaluation à partir des documents de référence, ces deux aspects ont été retravaillés en début de construction du projet social cette fois en partant des connaissances et de l'expérience des salariés et bénévoles. Les échanges ont abouti aux résultats ci-dessous, qui sont en cohérence avec le schéma AVS.

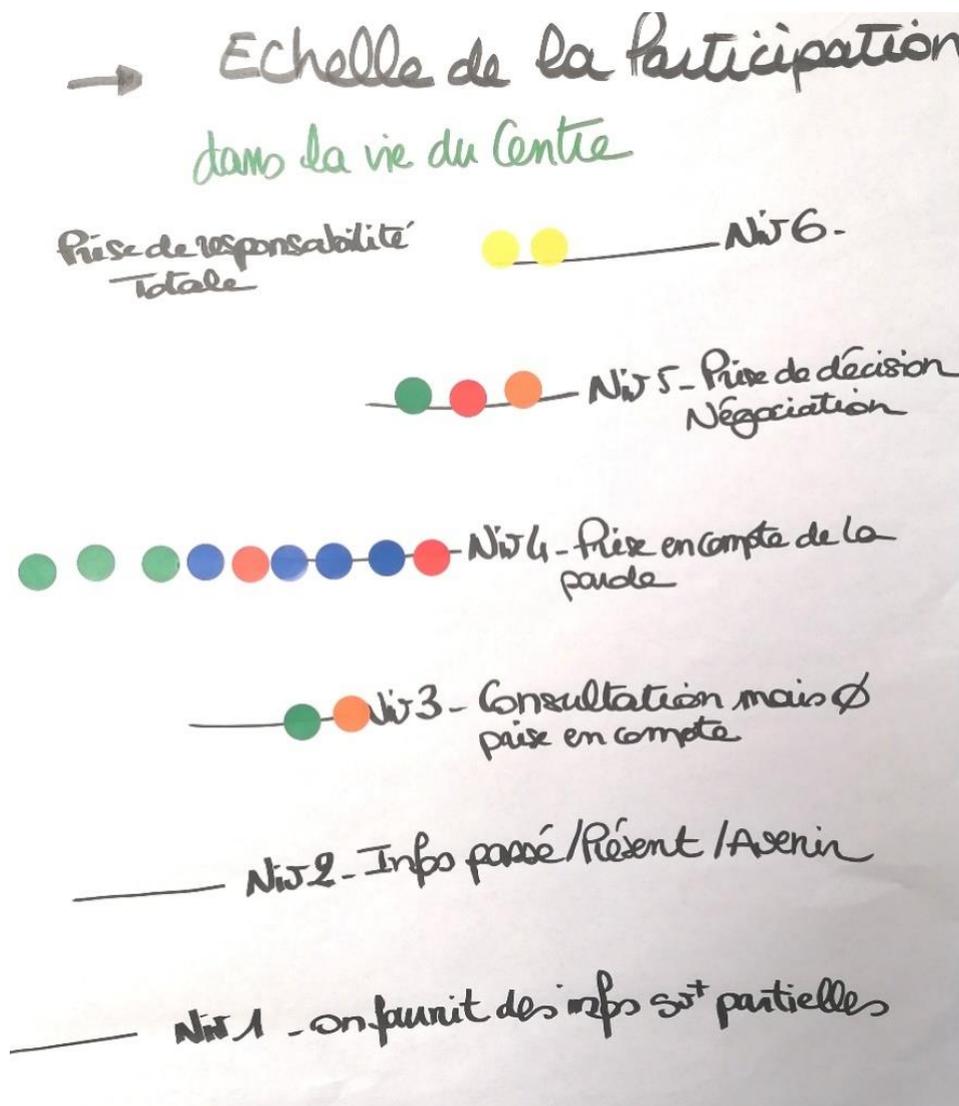
REGARD SUR LE NIVEAU DE PARTICIPATION AU SEIN DU CENTRE SOCIO-CULTUREL.

La participation des usagers a fait l'objet d'un temps de réflexion par les administrateurs et salariés et a occasionné des confrontations et avis divers. Chacun a dû conclure en exprimant son avis par le positionnement d'une gommette sur l'échelle de la participation, présentée ci-dessous.

Concernant les ateliers-activités qui répondent à des demandes d'habitants, et au-delà du fait qu'ils permettent l'accueil de personnes accompagnées dans le cadre d'une insertion, tout le monde s'accorde pour dire que la majorité des participants sont dans la consommation ; mais l'activité n'est pas toujours le seul intérêt, ils sont aussi nombreux à venir parce qu'ils se retrouvent dans un groupe avec des personnes qu'ils estiment ; Et certains finissent par devenir bénévole régulier d'activités ou participent à des actions ponctuelles ou d'autres projets qui nécessitent un investissement plus important. L'ultime marche étant l'intégration au Conseil d'Administration qui implique d'autres types de responsabilités.

L'équipe salariée et bénévole a noté la participation dans la mise en place d'activités, construction de projets et gestion du projet.

Globalement, la participation se situe dans le haut de l'échelle, ce qui est plutôt positif. La prise en compte de la parole est respectée ; des administrateurs se sont situés au niveau 5 de l'échelle, plus proche de leur réalité, estimant ne pas pouvoir être en « prise de responsabilité totale », niveau 6, car dépendant de textes et de conventions qu'ils sont obligés de respecter et d'appliquer.



Légende pastilles :
 Couleurs chaudes = bénévoles
 Couleurs froides = salariés

LES VALEURS EXPRIMEES

Cette animation avait pour objectif de repérer ce qui motivait chacun d'entre nous à travailler dans un centre social et de dégager les valeurs qui comptaient. Un classement a été fait par centre d'intérêt pour aboutir au résultat suivant :

Nos valeurs :

Les motivations à travailler ou à être bénévole au CSC :

Créer

Aider les autres

Apporter du soutien

Etre dans l'échange, la rencontre

Se sentir utile

Travailler en équipe

Les valeurs qui se sont dégagées :

Le partage

L'éducation populaire

L'entraide

La solidarité

L'humanisme

La dignité

La laïcité,

La laïcité qui n'est pas une valeur mais un principe républicain - Inscrite dans la Constitution de 1946 et reprise par la Constitution de 1958, la **laïcité** figure parmi les droits et libertés fondamentaux garantis par celle-ci, au même titre que l'égalité ou la liberté.

Ces valeurs et principes traversent notre activité au quotidien.

EXTRAIT DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Afin de mieux connaître notre territoire d'intervention et voir ce qui se joue sur celui-ci, nous avons réalisé un diagnostic, rencontrer des partenaires et élus, questionner les habitants. Ce travail a été présenté dans le cadre de l'évaluation, nous en présentons l'essentiel ci-dessous.

1 - NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION QUI RESTE LE MEME POUR LES 4 PROCHAINES ANNEES.

Zone d'influence

Implantation des structures
Et Activités régulières



Les communes écrites en bleu représentent l'ancien canton de Cozes, 13 communes (St-Romain et Flairac ont fusionné en 2018). Elles font partie intégrante de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, le canton de Cozes est resté notre territoire d'intervention même après être devenu Canton Saintonge Estuaire.

Les communes écrites en orange se sont rajoutées à l'ancien canton de Cozes pour former le Canton Saintonge Estuaire (+11 communes). La commune de Semussac faisait partie du canton de Cozes et ne fait pas partie du nouveau canton, mais reste rattachée par le biais du SIVOM, comme elle l'était auparavant.

Nos structures sont implantées sur les communes de Cozes et Meschers.

Des activités hebdomadaires : peinture à Epargnes, LAEP et Conseiller numérique à Mortagne.

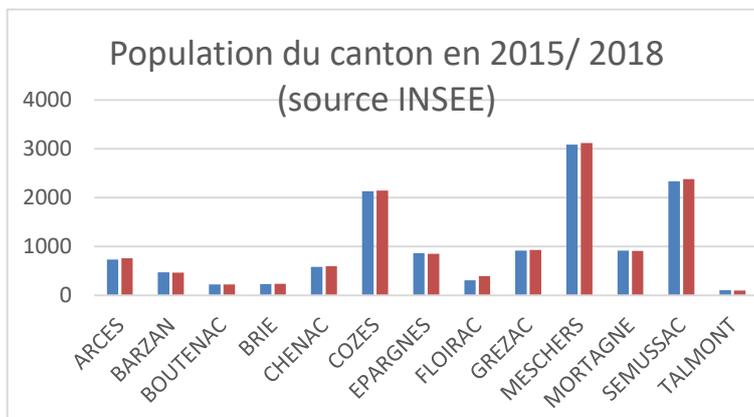
Une permanence mensuelle France Services à Gémozac depuis février 2022.

2 - SYNTHÈSE DIAGNOSTIC

VIE ET DESCRIPTION DE LA POPULATION DU CANTON.

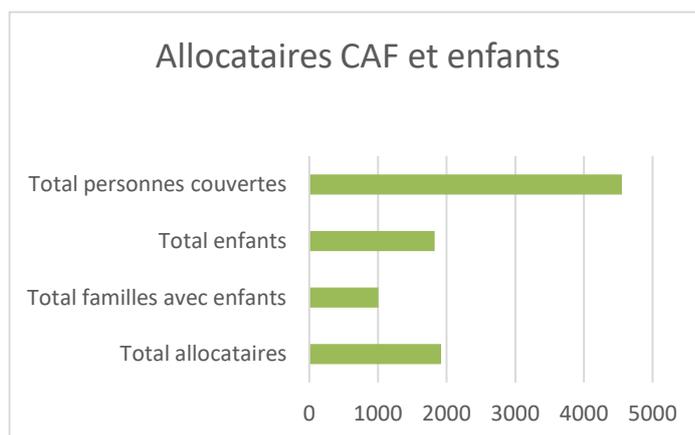
**Population 13126 habitants en 2018,
16% de la population du territoire Royannais.**

- La population a augmenté sur le canton de 1.7% (+220 h).
- La commune la plus importante est Meschers (3117 hab), suivie de Semussac (2379 hab) et Cozes (2147 hab). Les autres ont toutes moins de 1000 habitants.
- C'est principalement par le solde migratoire que la population du canton a augmenté.
- De nouvelles familles s'installent, le prix des locations ou du foncier sont moins chers que sur le reste du pays Royannais.
- Plus de femmes que d'hommes sur l'ensemble des communes.
- La tranche d'âge des 60 ans et plus (42%) fait presque le double de celle des 0-29 ans, 23%.
- La population continue de vieillir, à l'image du Pays Royannais.



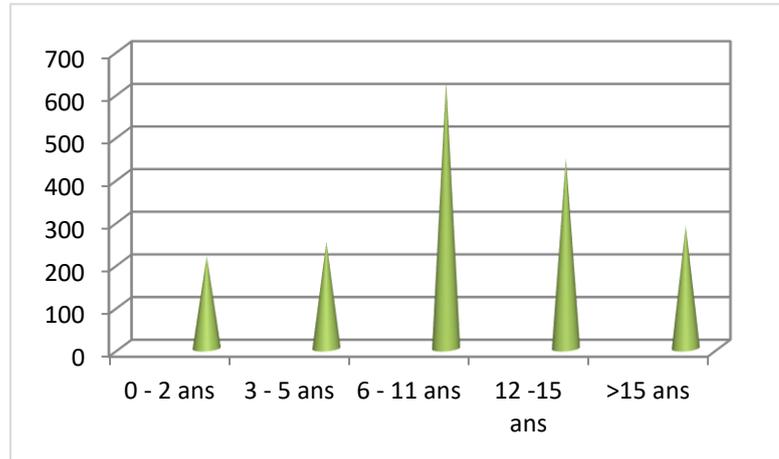
La population Allocataire 1920 allocataires en 2020, environ 15% des habitants du canton

- Elle a augmenté de 12% en 4 ans.
- 4555 personnes sont couvertes, plus d'un tiers de la population du canton (35%).
- 7 communes réunissent 87% de l'ensemble des allocataires, les écoles se situent sur ces communes.



- 58% des allocataires sont des familles, dont 52% avec enfants.
- Les familles mono parentales représentent 16%, plus d'un tiers des familles, elles ont baissé d'1.5% depuis 2016 (17.8%).
- Les couples avec enfants représentent 36% des allocataires, moins qu'en 2016 (40.2%).
- 6% des couples sont sans enfants.
- 42% des allocataires sont des personnes isolées, quasiment autant de femmes que d'hommes.

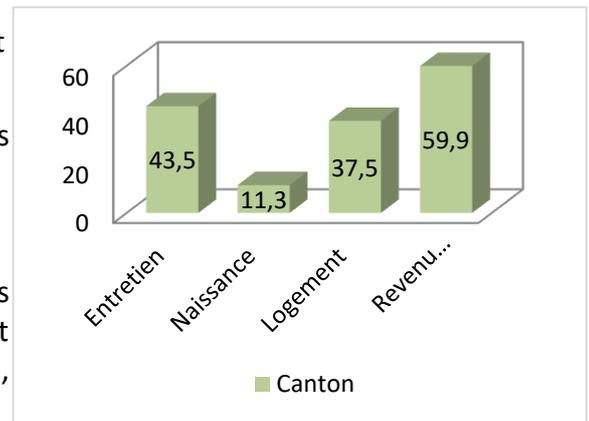
- 1825 enfants sont présents sur le canton en 2020, sensiblement en baisse par rapport en 2016 (1856 enfants).
- La tranche d'enfants la plus nombreuse est celle des 6-11 ans, suivie des 12-15 ans.



Une forte précarité

Poids des prestations dans les ressources

- 45% de personnes allocataires sont au chômage, dont 23% de personnes isolées (la moitié des allocataires isolés) et près d'un tiers des familles monoparentales, 6%.
- 11.6% des allocataires du canton dépendent à 100% des prestations (-2.4% par rapport à 2016).
- 10.3% en dépendent à plus de 50% (11.2 en 2012)
- 17% en dépendent à plus de 25%.
- Pour la majorité des personnes, 60.5%, le poids des prestations est inférieur à 25%, mais c'est une part importante de la population allocataire, 39%, fragilisée, dont l'équilibre de vie dépend de ces prestations.



- 60% des allocataires ont des minimas sociaux, qui confirme la fragilité et la précarité d'une part importante des allocataires.

Taux de pauvreté

L'étude réalisée pour la CARA estime que la population vivant sous le seuil de pauvreté atteint 12% sur son territoire (en incluant la ville de Royan), celui **du secteur sud est à 11.1%** selon la source indiquée INSEE 2017.

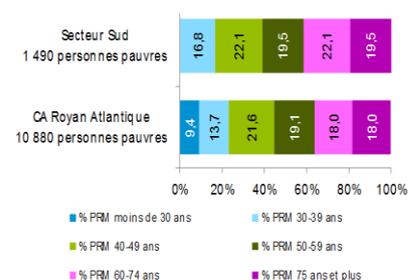
Cette étude confirme également que « le secteur sud enregistre les niveaux de vie médians les plus faibles de l'intercommunalité, soit moins de 1600€ par mois, le plus élevé est de 2120 à St-Palais. »

Situation fragile aussi pour les personnes âgées.

Nous avons déjà constaté dans notre précédent projet le taux de précarité élevé chez les personnes âgées de plus de 60 ans (près de 42%) qui était le plus important du Pays Royannais.

41.9 % de la population du secteur sud (13010 ha en 2017) est âgée de plus de 60 ans. Le territoire attractif attire toujours de nombreux jeunes retraités.

« La spécificité du secteur Sud, c'est la précarité des publics âgés 60-74 ans. » **Document CARA.**



15

compas

La répartition des populations pauvres selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations Compas

Un taux de chômage en hausse (référence 2018)

- Le taux d'activités moyen des 15-64 ans est de 70.60% et le taux de chômage moyen sur le canton de 15%, en légère augmentation.
- Ce taux est très élevé au regard du taux national du 4^{ème} trimestre 2018, 8.8%.
- L'activité économique offre très peu d'emplois sur le territoire.

Faible niveau de Formation

- Les niveaux CAP/BEP représentent la part la plus importante sur presque toutes les communes, malheureusement suivis d'un nombre important de personnes sans diplôme.
- Le nombre de personnes ayant le bac ou le niveau a un peu augmenté par rapport aux années passées, ainsi que celui des études supérieures.
- Le faible niveau de qualification est toujours important mais celui des sans diplômes est inquiétant, ces publics reflètent le mieux les publics accueillis dans le cadre de notre espace emploi formation, la faible ou la non qualification entraînant des difficultés plus grandes de recrutement.

Une activité économique qui résiste...

Le canton de Cozes, milieu rural, accueille essentiellement des entreprises de petite taille, moins de 10 salariés.

- Petits commerces, petites exploitations agricoles, de nombreux artisans et prestataires de services créent leur propre emploi ou leur micro-entreprise sans recrutement de salariés.
- Le secteur du tourisme continue à se développer mais reste une activité saisonnière principalement sur les communes de Talmont, Meschers et Mortagne sur Gironde qui peut offrir quelques emplois mais qui seront précaires, de même pour l'activité viticole ou agricole ; le tourisme vert mériterait toujours d'être plus développé.
- Meschers, Cozes, Semussac sont les communes les plus actives sur le canton.

Manque de logements « sociaux »

Une hausse de 400 logements sur les dernières années, incluant une hausse de résidences principales, mais la demande de logements à des prix accessibles reste importante au regard des revenus.

Grosses difficultés de mobilité et de santé

Tous les partenaires ont exprimé cette problématique pour les usagers et les retours d'habitants confirment que la **mobilité** reste la principale difficulté rencontrée. Peu de transport en commun, des efforts ont été effectués avec le développement de CARAFIL mais ce service n'est pas toujours adapté à toutes les situations. Le manque de moyens de transport pour se déplacer sur le canton ou vers Royan (pour les communes au sud de Cozes et Meschers) est un frein pour les demandeurs d'emplois non mobiles, et renforce l'isolement et le repli sur soi d'habitants isolés, dont on sait qu'ils ont des effets néfastes sur la santé.

La mobilité-Santé

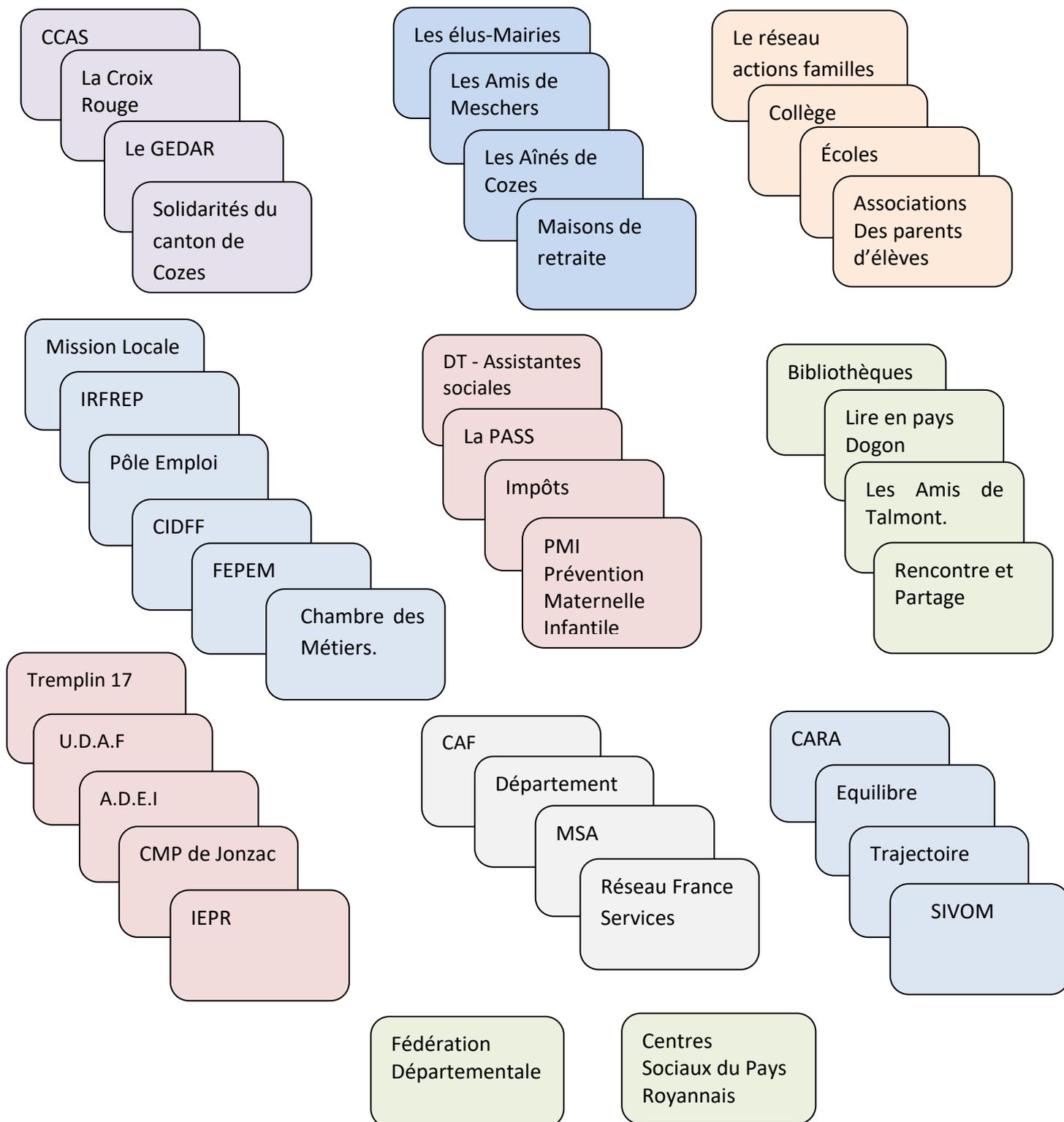
Cette problématique est suivie de près par la **santé**, un vrai souci sur le territoire où les médecins partent à la retraite, sont difficiles à remplacer, où les problèmes de mobilité sont importants, quelle qu'en soit la raison (problèmes de véhicule, d'argent, d'âge, de maladie...). Le Diagnostic Santé 2021 réalisé par la CARA précise que « 18 communes de la CARA sur 33 n'ont aucun médecin généraliste...le secteur sud enregistre les densités médicales les plus faibles en termes d'offre de médecins généralistes. Seuls 5 médecins généralistes pratiquent dans ce secteur ». Et on ne parle pas des spécialistes...Il faut aller plus loin pour consulter et se faire soigner, mais il faut pouvoir se déplacer.

3 - RELATIONS SUR LE CANTON

Les partenaires

Les entretiens, y compris les derniers, confirment que nous sommes reconnus par les partenaires comme une structure d'appui incontournable pour les habitants du canton, avec une expérience et un savoir-faire. Ils apprécient d'avoir une structure présente sur le canton, la seule, vers laquelle ils peuvent orienter les publics qu'ils suivent pour un travail en complémentarité avec les salariés ; c'est une présence importante en terme de proximité. Tous ont fait part de problèmes de mobilité, de précarité et de fragilités psychologiques accentuées par la crise sanitaire.

L'implication partenariale est de différents niveaux selon les actions et les disponibilités de chacun.



Les habitants

Le contexte sanitaire a limité les rencontres mais nous avons eu malgré tout **264 retours** de questionnaires d'habitants pour la prise en compte de leurs points de vue dans le cadre de l'évaluation et du diagnostic de territoire. (296 retours il y a quatre ans dans un contexte normal.)

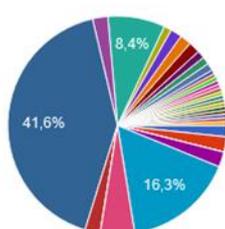
189 réponses dont 84 par internet (quelques réponses de familles avec enfants, le collègue avait transmis le lien internet par pronote), et 75 retours papier des écoles. Les résultats de ces familles dont certaines réponses peuvent être légèrement différentes seront présentés dans le projet famille.

Le profil des personnes qui ont répondu.

- Celles qui ont le plus répondu sont issues des communes d'implantation de la structure et du canton, notre action rayonne au-delà avec une multitude de petites communes qui ont participé.

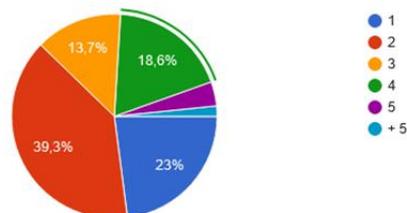
votre commune de résidence ?

178 réponses



- Parmi elles, une majorité de personnes vivent à deux, (en couple ou un parent un enfant) ; les personnes seules représentent plus d'un cinquième des personnes qui ont répondu (probablement des personnes âgées seules ou adultes isolées) ; 38% vivent à trois, quatre ou 5 (probablement des familles avec enfants, en couple ou monoparentales). Ce qui constitue un petit échantillon indicatif correct.

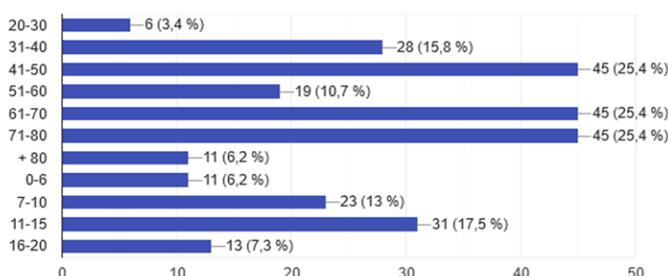
Nombre de personnes au foyer :
183 réponses



- Les tranches d'âges représentées :
 - 57% des personnes ont plus de 60 ans.
 - 10%, 51-60 ans.
 - 41%, 31-50 ans.
 - La représentation des familles avec enfants est confirmée puisque 43% des enfants âgés de 0 à 20 ans entrent dans la composition des foyers, dont beaucoup d'ados (25% d'ados).

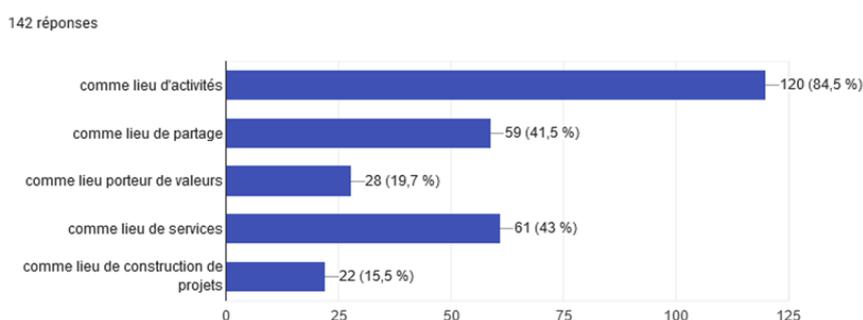
Tranches d'âge dans le foyer :

177 réponses



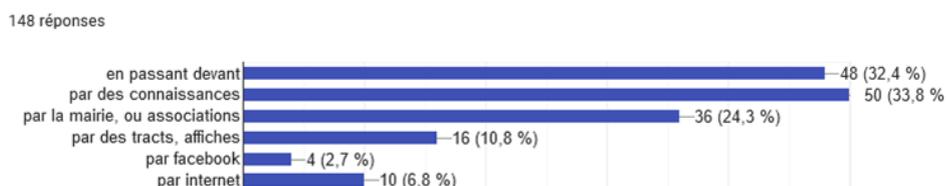
Principaux éléments d'informations apportés par les habitants.

- Le centre est repéré principalement comme lieu d'activités, de services et de partage, mais il est aussi identifié par certains comme lieu porteur de valeurs et de construction de projet.



- Il est connu par

- Le bouche à oreille.
- Sa visibilité.
- Orientation des mairies et associations.
- Communication écrite, internet, et réseau social (Facebook)



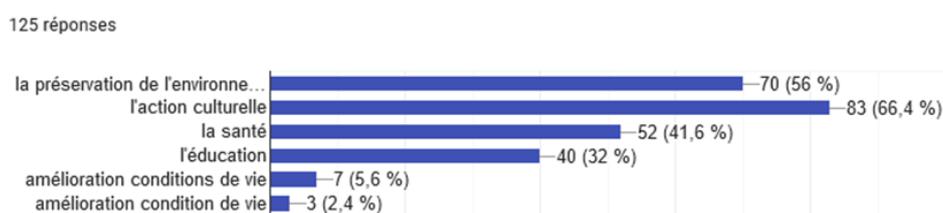
- Les secteurs adultes et familles, secteurs « historiques », et personnes âgées sont bien repérés.
- Concernant les services, le centre socio-culturel est principalement utilisé comme lieu ressource pour des demandes d'informations, utilisation de France services, les espaces numériques et conseil numérique, des aspects pratiques (photocopie, scan...), l'emploi, également pour les permanences Assistantes Sociales, Mission locale et les activités.

- A la question ouverte « Quelle(s) activité(s) souhaiteriez-vous voir se créer ? »

Les habitants ont envie

- D'activités culturelles, créatives, sportives, manuelles,
- D'actions de solidarité, de liens,
- D'activités liées à l'environnement,
- D'activités numériques,
- Et des demandes très diversifiées.

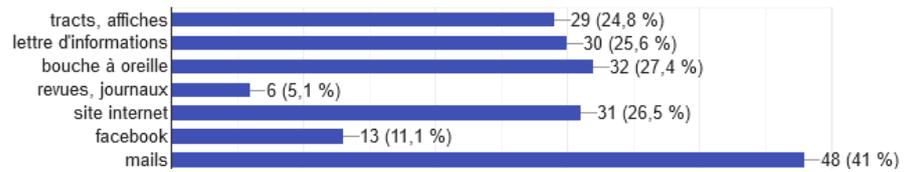
- A une proposition d'actions thématiques, l'intérêt pour les actions culturelles et l'environnement se confirme, la santé et l'éducation venant ensuite ; à noter un petit intérêt pour l'amélioration des conditions de vie.



- Les moyens les plus utilisés pour s'informer :

Les mails que nous envoyons chaque fois que nécessaire aux adhérents. Pour les autres, le site internet et le bouche à oreille semblent assez efficaces. Notre Lettre d'informations diffusée sur tout le canton renseigne également ainsi que les affiches et tracts. Le Facebook est assez récent, et nous n'utilisons pas assez les journaux pour communiquer.

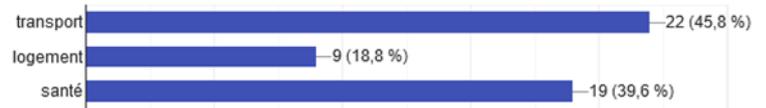
117 réponses



Concernant les lieux où ils trouvent l'information, les participants aux activités se renseignent au CSC, les autres dans les mairies et commerces, site internet et par le biais des écoles.

- Les principales difficultés rencontrées sont :

- Le transport
- La santé
- Le logement



- Les besoins en aide numérique apparaissent moins importants à travers ce questionnaire qu'il y a 4 ans, depuis la MSAP d'abord puis France services ont été créés et répondent à de nombreuses demandes qui augmentent chaque jour. Cependant 15% n'ont toujours pas d'ordinateurs et 10% n'ont pas d'accès internet (ce qui devrait s'arranger avec la fibre).

- Prendre soin d'un proche

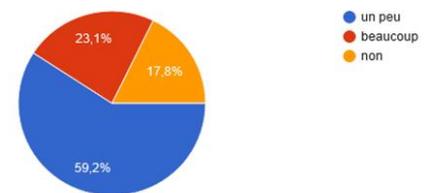
15% des 166 réponses prennent soin d'un proche, parmi elles 22% ont des difficultés. Nous savons qu'il n'est pas évident pour certaines personnes de reconnaître si elles sont dans cette situation, cela apparaît normal d'aider, même si c'est dur et qu'elles en souffrent parfois, au risque d'avoir des répercussions sur leur propre santé.

- Effets de la crise sanitaire

- 18% disent ne pas avoir été atteints, la crise sanitaire n'a rien changé à leur vie,
- 59% ont ressenti des effets,
- 23% d'entre eux pour qui la crise sanitaire « a beaucoup modifié leur vie ».

La crise sanitaire que nous traversons a-t-elle modifié votre vie ?

169 réponses



Les raisons pour lesquelles la crise sanitaire a modifié leur vie, les thèmes les plus fréquemment abordés sont :

- Un repli sur soi,
- Moins d'activités,
- Isolement subi au départ et choisi aujourd'hui par certains,
- Manque de contacts,
- Solitude en tant que jeune retraitée,
- Époux en EHPAD,
- Séparation conjugale,
- Moins de liberté,
- Moins envie de participer,
- Sorties uniquement « nécessaires »,
- Plus casanière,
- Moins de fréquentation des lieux publics,
- Plus de prudence dans les relations,
- Moins d'argent,
- Chômage partiel,
- Plus d'humeurs changeantes,
- Équilibre vie personnelle et vie professionnelle,
- Pas de reconduction des adhésions,
- Des angoisses,
- Manque de lien social...

- 15% des personnes se sentent isolées.

Il semble que la plupart des personnes a su reprendre pied au regard de la question précédente concernant la période COVID19.

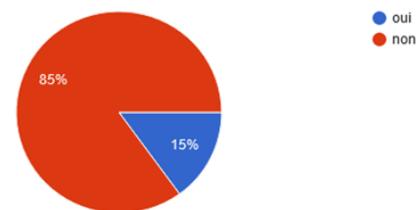
- Les personnes souhaitent être aidées entre autres par la rencontre (se faire des ami.e.s), des animations, des actions culturelles, du transport, des balades, de l'aide à certains moments (canicules), aide à l'emploi, au ménage quand il y a problème de santé.

Les personnes trouvent les ressources pour se faire aider auprès du CSC, à la Mairie, à la PMI, au CCAS, chez le médecin, Dispo Santé, à la pharmacie, chez les voisins, les amis, les associations locales selon l'aide nécessaire.

- Le mail reste le mode privilégié pour être informé, puis le courrier suivi d'internet-Facebook et tracts-affiches.
- 24% des 148 réponses accepteraient de devenir bénévoles au CSC, soit 35 personnes.

Vous sentez-vous seul(e) ou isolé(e)

167 réponses



Les élus

Nous les avons rencontrés plusieurs fois, en 2020 avec les huit nouvelles municipalités, en 2021 les 13 communes, des rencontres ponctuelles ont eu lieu selon les projets, des rencontres avec les élus du SIVOM en 2020 et 2021 autour du LAEP, puis la rencontre des 13 élus du canton dans le cadre du renouvellement de projet.

- La période de reprise après COVID a été particulièrement compliquée, de nouveaux conseils municipaux étaient élus dans huit communes dont les communes d'implantation, et devaient appréhender les connaissances de leur territoire.
- Rencontres avec les élus de Mortagne en particulier dans le cadre de la création du LAEP, puis pour une présence hebdomadaire du conseiller numérique sur la commune.
- Les communes acceptent de transmettre nos informations par le biais de leur bulletin municipal et de leur site internet, ou panneau lumineux quand ils existent.
- Elles sont informées par mail, avec des affiches et des tracts que nous déposons aussi lors des déplacements dans les mairies, une bénévoles prenant en charge cette tournée.
- La recherche permanente de salles pour pouvoir travailler occasionne de nombreux contacts avec les mairies.
- A Meschers, nous disposons actuellement de deux créneaux permanents dans une salle attenante au CSC, deux fois plus grande, mise à disposition de deux autres associations. Nous partageons une salle avec le club house Football pour les activités dites sportives (gym, yoga, prévention des chutes, qi-gong), mise gracieusement à disposition.

Des constats sont ressortis des entretiens.

- Ces éléments confirment les retours des questionnaires d'habitants :

Mobilité Besoin relationnel Population vieillissante Nouveaux arrivants
Emplois pour que la jeunesse reste Manque de médecins Eloignement des services publics
Services adaptés au grand âge Demande de visites à domicile

- Effets COVID19 communs à toutes les municipalités.
 - Des enfants qui étaient partis sont revenus vivre avec leurs familles.
 - Des jeunes sont revenus sur la commune.
 - Des gens sont revenus s'installer dans leur résidence secondaire.
 - Beaucoup de nouvelles constructions, de demandes de location.
 - Beaucoup de personnes extérieures qui achètent ce qui fait augmenter les prix.
 - Des changements d'habitudes et de comportements (conflits qui n'existaient pas avant).
 - Beaucoup de nouveaux habitants, nouveaux retraités, ou mixtes retraités/actifs.
 - Des personnes ont envie de sortir, d'autres ont encore peur.
 - Les associations ont plus de mal à fonctionner, moins de bénévoles
- Des logements sociaux existent sur 7 communes, quelques-uns sont en construction, d'autres en projet.
- 11 communes peuvent nous mettre des salles à disposition de façon ponctuelle, et une de façon permanente.

PREMIERS ENJEUX IDENTIFIÉS

A l'issue de ce travail de diagnostic partagé et partant de ces connaissances, nous avons analysé les enjeux sur le territoire à partir de l'outil « Atouts/Faiblesses » et « Opportunités/Menaces ».

De cette première analyse s'étaient déjà dégagés des enjeux :

- La mobilité dans notre milieu rural.
- L'isolement et/ou la solitude.
- L'éloignement des commerces et centres de soins.
- La population vieillissante et le maintien à domicile, les personnes âgées vivant seules à domicile.
- La précarité liée à la faible activité économique, le manque d'emplois.
- Le manque de médecins.
- Le manque de logements.

Des premières pistes de travail avaient été envisagées :

- 1) Retrouver les habitants : remobiliser les habitants, et les familles autour de projets qui les concernent, agir particulièrement auprès des familles et des personnes isolées et/ou fragilisées.
- 2) Porter une attention particulière aux personnes âgées isolées (socialement) et/ou souffrant de solitude (se sentant seul(e)), proposer des actions adaptées.
- 3) Proposer des actions favorisant le bien-être physique et psychologique de tous publics, avec une attention particulière à celui des « aidants ».
- 4) Proposer des actions favorisant la rencontre et/ou l'entraide des jeunes et des vieux.
- 5) Travailler la mobilité qui est plus que jamais d'actualité (avec la hausse du carburant), un groupe de travail peut être constitué avec les élus intéressés et les partenaires concernés, en ciblant également le transport aux soins et les déplacements liés au travail.
- 6) Se rapprocher des habitants, en allant vers eux sur leur commune, et proposer des animations et services itinérants.
- 7) Les habitants étant sollicités par de nombreux outils d'information : Renforcer et Travailler à de nouveaux outils de communication, de nouvelles formes, pour une meilleure visibilité à destination des habitants, des partenaires et des élus.

1 - RAPPEL DE L'ÉVALUATION PRÉCÉDENTE

Le projet 2019-2022 s'est déroulé dans un contexte de crise exceptionnelle liée à la crise du COVID19. Le document d'évaluation présenté en mars dernier a donc mis en avant les difficultés liées à cette crise, mais aussi la capacité du centre socio-culturel à s'y adapter selon les besoins des habitants au gré des confinements, protocoles, couvre-feux, passe-sanitaires. Des actions ont pu être réalisées normalement jusqu'en février 2020, puis de façon adaptée dans les limites des actions autorisées jusqu'à fin 2021. Avec le vaccin et le passe sanitaire, le public a commencé à revenir timidement en septembre 2021, mais ce n'est que depuis septembre de cette année que l'on sent une reprise de l'activité quasi normale.

Trois orientations avaient été fixées

Orientation 1- *Contribuer à réduire les inégalités d'ordre social, culturel, économique (lié à la vie quotidienne des habitants).*

Orientation 2 – *Continuer à faire du Centre Socio-Culturel un espace de création de projets, de dynamique territoriale et d'animation de la vie locale ouvert à tous.*

Orientation 3 – *Réduire l'isolement des habitants du territoire.*

Notre projet « saboté » par la crise, a touché une partie importante de notre mission en empêchant certains principes d'actions, notamment celui consistant à réunir habitants et/ou partenaires dans la construction et la réalisation des projets, dans la création de groupes de lien social et de transmission de savoirs...le confinement et les protocoles interdisant les rassemblements.

Cependant, nous avons répondu à des besoins pendant le confinement et à sa sortie, nous avons adapté certaines actions, des services ont pu continuer et dès que nous en avons l'occasion entre ces périodes, nous avons réactivé des projets.

Des objectifs opérationnels ont été atteints, d'autres pas.

De nouvelles actions ont été réalisées comme la création de la MSAP puis France services, la création d'une action collective régulière autour de l'emploi, des actions intergénérationnelles et spécifiques pour favoriser le bien vieillir. Les actions parentalité ont pu reprendre normalement dans le respect des règles sanitaires et l'accompagnement social avec des actions adaptées, des rendez-vous liés à l'emploi ont pu être maintenus par le travail à distance en visio.

Deux actions importantes n'ont pas pu être menées, un travail sur la mobilité et la création d'une épicerie sociale.

Le nouveau diagnostic confirme le besoin de retravailler sur la mobilité.

Nous nous sommes faits accompagner pour la construction du nouveau projet par une intervenante extérieure, il était important pour partir sur une base de connaissances communes de partager à nouveau sur les enjeux envisagés ; à partir du ressenti de chacun et des connaissances objectives du travail précédent, nous avons donc retravaillé ensemble les opportunités, menaces, forces et faiblesses, différemment à partir de 3 items, afin de définir les enjeux et construire un projet le plus pertinent possible, au plus proche de la réalité du territoire.

Les 3 items et résultats sont présentés ci-dessous :

1. Le contexte et territoire : opportunités, menaces.
2. Les habitants et usagers : opportunités, menaces.
3. La structure Centre socio-culturel : forces et faiblesses.

CONTEXTE ET TERRITOIRE	
Les opportunités	Les menaces
Etendue et attractivité du territoire / tourisme vert + loyers modérés par rapport à Royan Nombre d'habitants, vu comme une ressource Arrivée de nouveaux habitants Activités saisonnières Création d'emplois liés aux services à la personne (population âgée) Changement de municipalité Envie de renouveau post COVID	Menace environnementale / écologique Etendue du territoire (33 communes dont 13 concernées par l'intervention du CSC) Habitat dispersé, Concentration sur le littoral Problématiques de transport Emplois précaires - précarité présente mais non « reconnue » / invisible Peu d'activités économiques en dehors des emplois saisonniers (estival) + nombreuses auto-entreprises Manque de politique sociale liée au logement, à la santé. = difficulté d'accès aux droits Manque d'infrastructures liées au social Différences notoires entre Cozes (rural) et Meschers (balnéaire) Baisse de fréquentation du public sur certaines activités + changement des pratiques Mise en place du contrat républicain vu comme une menace quant aux libertés associatives.

L'étendue du territoire avec son habitat dispersé et les lieux-dits est à la fois un avantage pour son tourisme vert, les 4/5^{ème} du territoire, et balnéaire sur la côte, mais un inconvénient au regard des difficultés de transport des habitants et de l'étendue du territoire d'intervention de notre structure composée d'une petite équipe ; l'arrivée de nouveaux habitants, dont de nombreux retraités, augmentent la population et offre des emplois de services à la personne, par contre l'activité économique du territoire offre surtout des activités saisonnières et emplois précaires ; les politiques sociales liées à la santé et au logement manquent. La crise sanitaire a modifié les pratiques et entraîné une baisse des publics dans les activités. La question de protection de l'environnement a été débattue par les équipes qui souhaitent en faire une action bien identifiée dans le projet, et dans un contexte élargi également, d'un point de vue citoyenneté, le Contrat d'Engagement Républicain pose question quant aux libertés associatives.

HABITANTS ET USAGERS	
Les opportunités	Les menaces
2 antennes au plus proche des habitants Disponibilité des habitants retraités Ouverture / mixité culturelle Niveau de vie correct Augmentation des besoins des services autour du numérique Nouveaux habitants Meilleure connaissance de la structure Public diversifié Participation des usagers régulière pour les activités moins pour les projets CSC reconnu comme lieu ressources, d'accompagnement, de mieux être et de rupture d'isolement.	Public « plutôt aisé » en recherche d'activités de consommation Suivi des activités « à la mode » Difficulté d'investissement dans des projets depuis 2 ans Regard négatif sur le mot « social » Public plus précaire Public jeune non touché car renvoyé vers Royan Amalgame CSC / CCAS et Centre de loisirs Regard de la population et des partenaires axé sur France services depuis COVID Fatigue sociale générale accentuée depuis le COVID, fragilité Familles en difficulté. Isolement d'habitants non mobiles. Constats répétés de plusieurs partenaires : mobilité, santé, vieillissement population, logements sociaux.

Les habitants bénéficient de deux structures sur leur territoire, plus un LAEP à Mortagne, au plus près d'eux. Les retraités s'investissent dans notre association, le CSC est repéré et les nouveaux habitants s'intéressent et s'inscrivent à des activités, le public est diversifié. Le CSC est un lieu ressources, un espace de rupture de l'isolement et de mieux-être offert aux habitants. Les habitants sont à la recherche d'activités à la mode, dites de consommation ; mais quelques-uns s'investissent malgré tout dans des projets, bien que cela ait été plus difficile depuis 2 ans. Les habitants ont été fragilisés, la précarité s'est aggravée depuis la crise sanitaire, l'isolement des personnes non mobiles renforce cette fragilité, une fatigue sociale générale semble s'être installée. Des familles sont en difficulté, la population vieillit, des habitants ont des problèmes pour se soigner, se déplacer, et avoir des logements à loyer décent.

STRUCTURE	
Les forces	Les faiblesses
<p>Equipes bénévoles et salariées soudées, dynamiques et impliquées sur le territoire</p> <p>Reconnaissance des partenaires</p> <p>CSC situés sur lieux de passage = visibles pour les habitants</p> <p>Tarifs adaptés</p> <p>Lieu ressources / Forces de l'équipe / Compétences</p> <p>Lieu de projets / d'implication</p> <p>Accueil réalisé par l'ensemble de l'équipe</p> <p>Equipe stable et diplômée</p> <p>Contrats stables</p> <p>Bonne connaissance interpersonnelle / bonne entente</p> <p>Proximité des habitants</p> <p>Activités sur autres communes</p> <p>Mise à disposition gracieuse de salles par certaines communes</p>	<p>Locaux exigus et vétustes = freins au développement / séparation des activités / double responsabilité</p> <p>Obligation de louer salles extérieure pour événements</p> <p>Structure avec salariés et mission service public mise au même niveau que d'autres associations du territoire.</p> <p>Baisse du dynamisme / engagement bénévole plus ponctuel / Fatigue sociale générale, accentuée depuis le COVID</p> <p>Difficulté de mobiliser de nouveaux bénévoles</p> <p>Difficulté de mobiliser des familles sur les activités</p> <p>Equipe salariée de petite taille</p> <p>Communication externe non adaptée ou à revoir</p> <p>Subventions qui stagnent contrairement au coût global de la vie (sauf CAF).</p> <p>Des financements et des subventions non pérennes, annualisés, liés aux appels à projets.</p> <p>Baisse de fréquentation sur ateliers permanents</p> <p>Peu ou pas d'implication des intervenants extérieurs salariés, au sein du CSC</p> <p>Liens aux familles difficiles (perte de la gestion du secteur enfance-jeunesse, moins d'occasions de rencontrer des parents).</p>

Le centre socio-culturel est bien situé dans chacune des communes d'implantation, il est visible des habitants, ce qui est important au regard de l'activité qui est proposée. Il pratique une politique tarifaire adaptée pour permettre l'accès au plus grand nombre. Il est reconnu des partenaires qui l'utilisent et font appel aux professionnels. Une équipe diplômée et stable permet d'asseoir l'activité et d'établir une relation de confiance avec les usagers et partenaires. L'équipe bénévole-administratrice est bien investie, et travaille de manière cohérente et solidaire avec l'équipe salariée. Certaines communes mettent à disposition gracieusement des salles plus grandes pour certaines actions selon leur disponibilité. Le projet du CSC est suffisamment souple pour adapter des actions selon les besoins et mettre en place des activités sur d'autres communes.

Malheureusement, la petitesse des salles dans les locaux oblige à rechercher en permanence des salles plus grandes pour réaliser certaines actions en toute sécurité, ce qui est énergivore. L'association est souvent considérée, en terme de mise à disposition de locaux et de procédures, comme n'importe quelle association alors qu'elle exerce, au quotidien, une mission de service public avec une équipe salariée et des missions obligatoires à remplir.

Nous constatons surtout depuis le COVID19 une baisse du dynamisme général, une difficulté à mobiliser de nouveaux bénévoles, à remobiliser les habitants et les familles sur des activités. La communication devra être revue pour en tenir compte.

De plus, non seulement les subventions ne sont pas revalorisées depuis très longtemps, hormis la CAF, mais certaines ont été diminuées ou arrêtées alors que par ailleurs des charges ont augmenté, et plus encore avec la fin de mise à disposition des locaux à Cozes. Les subventions que nous pouvons obtenir en réponse à des appels à projets, quand ils correspondent aux objectifs de notre projet social, sont sur des actions très précises, à courte durée et ne sont pas pérennes ou renouvelables.

LES NOUVEAUX ENJEUX DEFINIS POUR LES 4 PROCHAINES ANNEES

A la présentation de notre évaluation et du diagnostic au CTL du 30 mars, nous avons terminé en proposant des pistes de réflexion pressenties pour le futur projet social et présentées dans le chapitre précédent.

L'analyse de ce dernier travail fait ressortir douze enjeux, qui complètent ceux en partie déjà identifiés :

1. Mobilité : déplacements sur le territoire difficile.
2. Précarité – emploi.
3. Fragilité de certains publics, isolement.
4. Vieillesse de la population, forte proportion de personnes de plus de 60 ans.
5. La santé.
6. Le logement.
7. Difficultés de familles.
8. Mobilisation difficile des habitants, des familles, des bénévoles liées à des modifications des pratiques habituelles des habitants.
9. Une communication à retravailler.
10. Les moyens financiers : Manque de revalorisation des subventions pour faire face aux charges qui augmentent.
11. Les locaux : Manque d'une grande salle permanente pour réaliser les actions dans une démarche d'éducation populaire, où les habitants concourent à toutes les étapes de construction du projet jusqu'à sa réalisation, selon les disponibilités des participants. Construire ensemble, décider d'une date, avoir une salle disponible à une date qui arrange le groupe.
12. La protection de l'environnement.

De ces enjeux issus du travail de diagnostic, des axes de travail et des objectifs opérationnels ont été définis. Mais avant cela, nous avons travaillé à définir la finalité du projet social.



A - FINALITE DU PROJET SOCIAL :

A partir du Jeu « Cherchons ensemble » - nous avons réalisé des posters en collectif afin de définir ce qu'était le centre socio-culturel. Ce travail a permis de partager, de rappeler les missions, les valeurs et principes d'actions, de s'enrichir mutuellement et d'adopter une vision commune du Centre Socio-Culturel.

Après analyse des productions, nous sommes arrivés à cette définition qui détermine la finalité de notre projet social.

La finalité :

Nous souhaitons que le centre socio-culturel soit

Un lieu intergénérationnel, ouvert à toutes et tous, sans discrimination et sans jugement, un lieu d'écoute, de partage, de rencontres conviviales

Prônant les valeurs de la république, de la citoyenneté, de l'éducation populaire

"Ecouter, comprendre, agir"

Donnant la parole aux habitants, leur permettant de pouvoir agir en les accompagnant dans leurs projets

Mettant en mouvement, l'évolution, la transformation sociale vers plus d'équité et de responsabilisation sociétale et environnementale



B - LES AXES DE TRAVAIL, OBJECTIFS OPERATIONNELS

De enjeux issus du travail de diagnostic, cinq axes de travail et vingt et un objectifs opérationnels ont été définis. Les cinq axes de travail qui pourront être transversaux aux vingt et un objectifs, et vice-versa.

AXE 1 CREER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET COHERENTE (ENTRE SALARIES ET BENEVOLES)

AXE 2 REMOBILISER, DYNAMISER LA PARTICIPATION ET L'IMPLICATION DES HABITANTS

AXE 3 DONNER DE LA VISIBILITE

AXE 4 FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS

AXE 5 CONSOLIDER LA STRUCTURATION DU PROJET.

Les 21 objectifs fixés sont répartis de façon inégale selon les axes, de 3 à 6 objectifs par axe, notamment pour l'axe 2 qui représente une partie de travail importante.

Bien que les objectifs aient été fixés par axe de travail, la transversalité peut s'exercer dans tous les sens, (des objectifs peuvent répondre à plusieurs axes, et inversement), les objectifs ont été numérotés de façon successive plutôt que de manière spécifique par axe afin d'en faciliter la lecture.

- OBJECTIF 1** ORGANISER DES TEMPS DE TRAVAIL COLLECTIF ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES.
- OBJECTIF 2** AMELIORER LES ECHANGES ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES
- OBJECTIF 3** FEDERER LES BENEVOLES

- OBJECTIF 4** PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ET ENVIES DES HABITANTS
- OBJECTIF 5** AVOIR UNE ATTENTION FORTE POUR DES BESOINS PARTICULIERS.
- OBJECTIF 6** SE DEPLACER SUR LE TERRITOIRE.
- OBJECTIF 7** ETRE ACCESSIBLE A TOUS
- OBJECTIF 8** SUSCITER L'ENGAGEMENT / L'ENVIE DE DEVENIR BENEVOLE
- OBJECTIF 9** DEVELOPPER LES OUTILS ET METHODES "D'ALLER VERS" ET DE RECUEIL DES EXPRESSIONS DES HABITANTS

- OBJECTIF 10** PROPOSER ET REALISER DES ACTIONS HORS LES MURS.
- OBJECTIF 11** FAVORISER LA DIFFUSION / L'INFORMATION DE NOS ACTIONS SUR LE CANTON.
- OBJECTIF 12** REDONNER UNE IMAGE DYNAMIQUE DU CENTRE.
- OBJECTIF 13** CREER UN EVENEMENT REPERE SUR LE CANTON

- OBJECTIF 14** ORGANISER DES ACTIONS, DES TEMPS D'ECHANGES POUR TOUT PUBLIC / TOUT AGE
- OBJECTIF 15** INVESTIR LES ESPACES PUBLICS
- OBJECTIF 16** POURSUIVRE DES ANIMATIONS DE RUE

- OBJECTIF 17** VALORISER L'INTERET ET LA SPECIFICITE D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL SUR UN TERRITOIRE RURAL.
- OBJECTIF 18** ENGAGER UNE REFLEXION AU CARREFOUR DE L'ECONOMIE, DE L'HUMAIN, DE L'ENVIRONNEMENT. (VIE QUOTIDIENNE)
- OBJECTIF 19** FACILITER L'EXPRESSION CITOYENNE.
- OBJECTIF 20** RENFORCER ET DYNAMISER LES PARTENARIATS.
- OBJECTIF 21** RENFORCER L'ARTICULATION ENTRE LES MOYENS ET LE PROJET : HUMAINS, FINANCIERS, MATERIELS.

Les principaux résultats attendus ont été posés pour chaque objectif, partagés puis adoptés au dernier comité de pilotage. Ces résultats attendus permettent d'identifier les changements souhaités. Des indicateurs d'évaluation mesurables seront également posés pour chacun de ces objectifs opérationnels.

RESULTATS ATTENDUS	
AXE 1 CREER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET COHERENTE (ENTRE SALARIES ET BENEVOLES)	
<p>OBJECTIF 1</p> <p>ORGANISER DES TEMPS COLLECTIFS ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES</p>	<p>Les salariés et les bénévoles se connaissent de mieux en mieux.</p> <p>Les rencontres salariés/bénévoles (travail et convivialité) sont plus nombreuses.</p> <p>Satisfaction des salariés porteurs de cette demande.</p>
<p>OBJECTIF 2</p> <p>AMELIORER LES ECHANGES ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES</p>	<p>Organisation de référents CA par secteur d'activités.</p> <p>Les administrateurs connaissent mieux l'ensemble des actions de tous les secteurs et reconnaissent mieux les missions de chacun.</p>
<p>OBJECTIF 3</p> <p>FEDERER LES BENEVOLES</p>	<p>Les bénévoles des différentes activités se rencontrent, font connaissance et se retrouvent autour du projet commun centre social.</p> <p>Les bénévoles administrateurs des trois centres sociaux partagent leurs expériences et élargissent leur regard sur les situations du territoire. Les administrateurs partagent à l'échelle du département.</p>
AXE 2 REMOBILISER, DYNAMISER LA PARTICIPATION ET L'IMPLICATION DES HABITANTS	
<p>OBJECTIF 4</p> <p>PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ET ENVIES DES HABITANTS</p>	<p>Les habitants trouvent un lieu d'écoute et de ressources.</p> <p>Les personnes âgées et/ou seules rompent leur isolement ou leur solitude.</p> <p>Les habitants, les familles trouvent les activités et services dont ils ont besoin pour leur équilibre de vie, proposent des activités, contribuent à la construction de projets.</p>
<p>OBJECTIF 5</p> <p>AVOIR UNE ATTENTION FORTE POUR DES BESOINS PARTICULIERS.</p>	<p>Les habitants en situation fragile trouvent une écoute professionnelle, une réponse à leurs problématiques (liées à l'âge, la santé, la fracture numérique, la parentalité, à l'emploi, à la scolarité, aux aidants...) et participent à la résolution de celles-ci.</p>
<p>OBJECTIF 6</p> <p>SE DEPLACER SUR LE TERRITOIRE.</p>	<p>Les habitants non mobiles, quel qu'en soit la raison, se voient proposer des actions sur leur commune et ainsi peuvent accéder à des animations et/ou services.</p> <p>Le CSC entre en contact avec des personnes qu'ils ne verraient pas autrement.</p>
<p>OBJECTIF 7</p> <p>ÊTRE ACCESSIBLE A TOUS</p>	<p>Les habitants les moins aisés, ou non mobiles, ou ayant des problématiques spécifiques peuvent participer à des actions du CSC.</p>
<p>OBJECTIF 8</p> <p>SUSCITER L'ENGAGEMENT / L'ENVIE DE DEVENIR BENEVOLE</p>	<p>De nouveaux bénévoles s'investissent selon leur disponibilité et leur intérêt.</p> <p>Des bénévoles prennent de nouvelles responsabilités.</p>
<p>OBJECTIF 9</p> <p>DEVELOPPER LES OUTILS ET METHODES "D'ALLER VERS" ET DE RECUEIL DES EXPRESSIONS DES HABITANTS</p>	<p>Les salarié.e.s et bénévoles acquièrent de nouveaux savoirs qui leur permettent d'oser aborder des personnes, proposer de nouveaux types d'interventions ou à l'inverse qui permettent à ces personnes de les interpeller.</p> <p>L'expression des habitants est facilitée avec de nouveaux moyens d'expression.</p>

AXE 3 DONNER DE LA VISIBILITE

<p>OBJECTIF 10</p> <p>PROPOSER ET REALISER DES ACTIONS HORS LES MURS.</p>	<p>Des actions sont délocalisées dans d'autres lieux hors Meschers et Cozes, en intérieur ou en extérieur.</p>
<p>OBJECTIF 11</p> <p>FAVORISER LA DIFFUSION / L'INFORMATION DE NOS ACTIONS SUR LE CANTON.</p>	<p>Les habitants, partenaires, élus, sont bien informés des actions proposées. Des habitants s'impliquent dans la diffusion des informations.</p>
<p>OBJECTIF 12</p> <p>REDONNER UNE IMAGE DYNAMIQUE DU CENTRE.</p>	<p>Le centre socio-culturel est perçu comme un lieu adapté à l'évolution de la société. Les habitants prennent plaisir à fréquenter le centre, se le disent et diffusent une image positive.</p>
<p>OBJECTIF 13</p> <p>CREER UN EVENEMENT REPERE SUR LE CANTON</p>	<p>Les habitants participent à sa création. L'évènement est culturel, économique, artistique ; il suscite l'intérêt. L'évènement est suffisamment important pour retentir sur tout le canton (et peut-être au-delà).</p>

AXE 4 FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS

<p>OBJECTIF 14</p> <p>ORGANISER DES ACTIONS, DES TEMPS D'ECHANGES POUR TOUT PUBLIC / TOUT AGE</p>	<p>Les enfants, adultes, personnes âgées se rencontrent, se connaissent, partagent des savoirs, des moments de plaisir communs, des moments forts de solidarité, de découverte, construisent et avancent ensemble...</p> <p>Les problématiques santé sont prises en compte.</p> <p>Des actions spécifiques « bien-être », valorisantes, des informations permettent à chacun selon ses difficultés de se sentir mieux.</p>
<p>OBJECTIF 15</p> <p>INVESTIR LES ESPACES PUBLICS</p>	<p>Les lieux de vie sur le canton sont repérés pour y faire des animations.</p>
<p>OBJECTIF 16</p> <p>POURSUIVRE DES ANIMATIONS DE RUE</p>	<p>Des actions se déroulent en extérieur. Une nouvelle proposition d'animation permet de réunir tous les âges dans différents lieux du canton.</p>

AXE 5 CONSOLIDER LA STRUCTURATION DU PROJET.

<p>OBJECTIF 17</p> <p>VALORISER L'INTERET ET LA SPECIFICITE D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL SUR UN TERRITOIRE RURAL.</p>	<p>Les élus et partenaires comprennent l'action du centre et la soutiennent au mieux pour faciliter sa réalisation.</p>
<p>OBJECTIF 18</p> <p>ENGAGER UNE REFLEXION AU CARREFOUR DE L'ECONOMIE, DE L'HUMAIN, DE L'ENVIRONNEMENT. (VIE QUOTIDIENNE)</p>	<p>Le centre socio-culturel participe à l'effort commun de l'amélioration de la santé, la préservation de l'environnement et de la transition écologique.</p> <p>Les habitants sont informés, sensibilisés et acteurs de changement.</p>
<p>OBJECTIF 19</p> <p>FACILITER L'EXPRESSION CITOYENNE.</p>	<p>Les habitants ont des espace-temps où ils peuvent s'exprimer sur des sujets de société, ou de leur choix. Différents supports, formats, sont proposés pour permettre à chacun selon sa nature de pouvoir s'exprimer.</p> <p>Des invités « experts » apportent des informations concrètes.</p> <p>Les sujets sont partagés dans le respect malgré les opinions divergentes, et permettent à chacun de s'enrichir, de cheminer.</p>
<p>OBJECTIF 20</p> <p>RENFORCER ET DYNAMISER LES PARTENARIATS.</p>	<p>Le partenariat actuel est consolidé.</p> <p>Les partenaires connaissent bien les atouts du CSC pour les publics qui les concernent.</p> <p>Ils travaillent en lien étroit si besoin avec les professionnels du CSC.</p> <p>De nouveaux partenaires sont associés aux réunions.</p>
<p>OBJECTIF 21</p> <p>RENFORCER L'ARTICULATION ENTRE LES MOYENS ET LE PROJET : HUMAINS, FINANCIERS, MATERIELS.</p>	<p>Le CSC consolide ses financements pour une bonne réalisation du projet.</p> <p>Les élus s'engagent dans l'action du centre socio-culturel.</p> <p>Ils facilitent la tâche des professionnels et bénévoles du CSC.</p> <p>Le CSC peut développer des actions sur le canton par la mise à disposition gracieuse de locaux.</p>

D - MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

L'équipe bénévole et salariée a proposé des actions pour chaque objectif opérationnel à atteindre ; ces actions ont été discutées et partagées ensemble, elles ne sont pas exhaustives mais tracent le chemin à suivre pour que chacun aille dans la même direction et ne se perde pas en route pendant ces 4 prochaines années.

Les actions notées en bleu correspondent à de nouvelles actions.

AXES DE TRAVAIL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
AXE 1 CREER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET COHERENTE (ENTRE SALARIES ET BENEVOLES)	OBJECTIF 1 ORGANISER DES TEMPS COLLECTIFS ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES	Action 1 Organisation de journées et/ou soirées de travail ou conviviales de cohésion (2023)
	OBJECTIF 2 AMELIORER LES ECHANGES ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES	Action 2 Organisation de temps au poste d'accueil pour les bénévoles Action 3 Immersion ponctuelle d'administrateurs dans le quotidien des salariés (2023) Action 4 Mise en place d'un binôme administrateur/salarié pour informer le CA des actions du secteur (2023) (un référent par grand secteur)
	OBJECTIF 3 FEDERER LES BENEVOLES	Action 5 Organisation de temps de rencontres des bénévoles dont un en septembre. Action 6 Organisation de rencontres d'administrateurs des 3 CSC du territoire Action 7 Favoriser la participation des bénévoles aux rencontres de la Fédération Départementale.

<p style="text-align: center;">AXE 2</p> <p style="text-align: center;">REMOBILISER, DYNAMISER LA PARTICIPATION ET L'IMPLICATION DES HABITANTS</p>	<p>OBJECTIF 4</p> <p>PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ET ENVIES DES HABITANTS</p>	<p>Action 8 Favoriser l'éveil des enfants dès le plus jeune âge.</p> <p>Action 9 Soutenir les parents dans leur rôle auprès des enfants et adolescents.</p> <p>Action 10 Favoriser les rencontres et l'activité des adultes et personnes âgées vivant à domicile</p>
	<p>OBJECTIF 5</p> <p>AVOIR UNE ATTENTION FORTE POUR DES BESOINS PARTICULIERS.</p>	<p>Action 11 Imaginer de nouvelles activités en lien avec les problématiques santé, les problématiques numériques (2023)</p> <p>Action 12 Etre un point d'informations repéré par les familles.</p> <p>Action 13 Faire connaître les actions, structures destinées aux aidants.</p> <p>Action 14 Accompagner les difficultés sociales des habitants (Actions Collectives d'Insertion Sociale, Emploi, Logement, FLE, Alphabétisation...)</p>
	<p>OBJECTIF 6</p> <p>SE DEPLACER SUR LE TERRITOIRE.</p>	<p>Action 15 Organisation d'activités éducatives, de jeux, d'animations sur les différentes communes.</p> <p>Action 16 Mise en place d'actions familles au sein du centre à Meschers</p> <p>Action 17 Achat d'un véhicule à équiper pour faire des actions d'animations itinérantes dans les campagnes (2023/2024).</p>
	<p>OBJECTIF 7</p> <p>ÊTRE ACCESSIBLE A TOUS</p>	<p>Action 18 Faciliter les déplacements par le transport aux activités.</p> <p>Action 19 Réfléchir avec des habitants et partenaires à de nouvelles formes de mobilité sur le territoire. 2023</p> <p>Action 20 Pratiquer une politique tarifaire adaptée aux différents budgets.</p>
	<p>OBJECTIF 8</p> <p>SUSCITER L'ENGAGEMENT / L'ENVIE DE DEVENIR BENEVOLE</p>	<p>Action 21 Rencontrer les participants des groupes et les informer des différentes possibilités d'implication au sein du centre (2023)</p> <p>Action 22 Assurer un accueil et permettre à de nouveaux bénévoles de s'investir.</p> <p>Action 23 Développer un réseau de distribution des informations du CSC.</p> <p>Action 24 Créer un livret d'accueil (2023)</p> <p>Action 25 Créer des vidéos sur : « être bénévole ». (2025)</p>
	<p>OBJECTIF 9</p> <p>DEVELOPPER LES OUTILS ET METHODES "D'ALLER VERS" ET DE RECUEIL DES EXPRESSIONS DES HABITANTS</p>	<p>Action 26 Formation à de nouvelles techniques d'approche pour aller vers. (2023)</p> <p>Action 27 Création de murs d'expression (2025)</p>

<p style="text-align: center;">AXE 3</p> <p style="text-align: center;">DONNER DE LA VISIBILITE</p>	<p>OBJECTIF 10</p> <p>PROPOSER ET REALISER DES ACTIONS HORS LES MURS.</p>	<p>Action 28 Organisation d'activités culturelles, festives, nature, plein air...</p> <p>Action 29 Organisation du cycle « parents ça cogite »</p> <p>Action 30 Réflexion commune de prévention avec le collègue.</p>
	<p>OBJECTIF 11</p> <p>FAVORISER LA DIFFUSION / L'INFORMATION DE NOS ACTIONS SUR LE CANTON.</p>	<p>Action 31 Communiquer davantage par mail auprès de nos partenaires.</p> <p>Action 32 Développement des liens avec la presse locale / augmentation des articles dans presse écrite.</p> <p>Action 33 Participer à des animations sur le territoire</p>
	<p>OBJECTIF 12</p> <p>REDONNER UNE IMAGE DYNAMIQUE DU CENTRE.</p>	<p>Action 34 Valorisation des documents d'informations aux accueils.</p> <p>Action 35 Réalisation d'un document/outil de présentation spécifique des actions à venir (2023)</p> <p>Action 36 Réflexion sur le développement de la communication virtuelle sur réseaux sociaux (hors Facebook) (2023)</p> <p>Action 37 Réaménagement des locaux et décoration avec les usagers, notamment les accueils.</p>
	<p>OBJECTIF 13</p> <p>CREER UN EVENEMENT REPERE SUR LE CANTON</p>	<p>Action 38 Organiser avec des habitants une action itinérante culturelle sur le canton en partenariat avec les artistes, artisans et producteurs locaux. (2024)</p>

<p style="text-align: center;">AXE 4</p> <p style="text-align: center;">FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS</p>	<p>OBJECTIF 14</p> <p>ORGANISER DES ACTIONS, DES TEMPS D'ECHANGES POUR TOUT PUBLIC / TOUT AGE</p>	<p>Action 39 Propositions d'actions intergénérationnelles culturelles : internet, jeux de société, temps de lecture, temps d'échanges entre parents, enfants, grands-parents...</p> <p>Action 40 Organisation d'actions solidaires bourses aux vêtements, ...</p> <p>Action 41 Organisation de sorties familles, seniors, intergénérationnelles.</p> <p>Action 42 Organisation d'événements festifs : bal des familles, fêtes</p> <p>Action 43 Développement d'actions favorisant « l'estime de soi », le mieux-être.</p>
	<p>OBJECTIF 15</p> <p>INVESTIR LES ESPACES PUBLICS</p>	<p>Action 44 Repérage des espaces publics « habités » et/ou fréquentés. (2023)</p>
	<p>OBJECTIF 16</p> <p>POURSUIVRE DES ANIMATIONS DE RUE</p>	<p>Action 45 Créer des espaces extérieurs de partage. (2024)</p>

<p style="text-align: center;">AXE 5</p> <p style="text-align: center;">CONSOLIDER LA STRUCTURATION DU PROJET.</p>	<p>OBJECTIF 17</p> <p>VALORISER L'INTERET ET LA SPECIFICITE D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL SUR UN TERRITOIRE RURAL.</p>	<p>Action 46 Communication plus régulière auprès des élus et des partenaires.</p> <p>Action 47 Présentation du projet social aux conseils municipaux, du SIVOM, aux représentants de la CARA et aux conseillers départementaux.</p>
	<p>OBJECTIF 18</p> <p>ENGAGER UNE REFLEXION AU CARREFOUR DE L'ECONOMIE, DE L'HUMAIN, DE L'ENVIRONNEMENT. (VIE QUOTIDIENNE)</p>	<p>Action 48 Encourager une alimentation saine tout en préservant l'environnement et encourager à l'utilisation des circuits courts (les connaître). Projets autour des jardins, cuisine.</p> <p>Action 49 Favoriser l'économie circulaire : organisation Gratiféria, brocante, bourses. Relance de « Coup d'Pouce ». Création d'un Repair café. (2023)</p> <p>Action 50 Informer les habitants sur les possibilités de réduction des déchets : Avec des associations engagées sur cette thématique et le service CARA, proposition d'actions à destination des usagers. (2024)</p> <p>Action 51 Contribution à la préservation de l'environnement, la santé : utilisation de produits de nettoyage et matériels respectueux de l'environnement, dans la mesure du possible. (2023) Mise en place du tri, de récup de piles, bouchons plastiques ...</p> <p>Action 52 Travail sur les économies à faire à l'interne.</p> <p>Action 53 Dans la mesure du possible, adoption d'une politique écologique numérique (en lien avec la charte) (2023/2024)</p>
	<p>OBJECTIF 19</p> <p>FACILITER L'EXPRESSION CITOYENNE</p>	<p>Action 54 Création d'espaces d'échanges : groupes thématiques, café citoyens...</p> <p>Action 55 Organisation de débats sur des sujets de société : ciné-débat, banquet citoyen</p> <p>Action 56 Organisation d'un théâtre-forum pour et avec les habitants. (2024)</p>
	<p>OBJECTIF 20</p> <p>RENFORCER ET DYNAMISER LES PARTENARIATS.</p> <p>SUSCITER L'ENGAGEMENT / L'ENVIE DE DEVENIR BENEVOLE (VOIR OBJECTIF 8)</p>	<p>Action 57 Participation régulière aux réunions et réseaux des partenaires.</p> <p>Action 58 Poursuite du travail partenarial ACIS, Famille, Espace Emploi Formation, France Services, Bien Vieillir, Aide alimentaire, Croix Rouge...</p> <p>Action 59 Développement de nouveaux partenariats.</p> <p>Action 60 Travail et Echanges avec les salariés de la commune de Meschers.</p> <p>Action 61 Avoir des permanences CAF et CARSAT au sein de France services.</p> <p>Action 62 Le CSC apporte un soutien technique aux associations locales et accompagnent la création de nouvelles.</p>
<p>OBJECTIF 21</p> <p>RENFORCER L'ARTICULATION ENTRE LES MOYENS ET LE PROJET : HUMAINS, FINANCIERS, MATERIELS.</p>	<p>Action 63 Recherche de sources de financement plus pérennes.</p> <p>Action 64 Recherche de locaux mis à disposition gracieusement.</p>	

L'objectif de cette rencontre était de pouvoir échanger sur les actions du centre socio-culturel, recueillir les actions souhaitées par les élu.e.s et vérifier l'adéquation entre moyens financiers et réalisation du projet.

Nous aborderons ici la partie actions, la partie financière sera décrite dans le chapitre « Ressources financières ».

Dans un premier temps, trois groupes mixtes salariés, administrateurs, élu.e.s, financeurs ont été constitués et répartis dans des salles ; chacun s'est exprimé sur les actions qu'il connaissait et celles qu'il pensait utiles de créer sur le canton, les salariés et administrateurs apportaient les compléments. Ces riches discussions animées ont permis d'aboutir à la production ci-dessous.

Dans un second temps, en grand groupe, les financements de chaque action ont été identifiés avec des gommettes.

Dans un troisième temps, les administrateurs et élu.e.s-financeurs ont indiqué, toujours avec des gommettes, les actions qu'ils considéraient comme prioritaires ou pas, cela afin de pouvoir éventuellement faire des choix si l'ensemble des actions ne pouvaient être financées.

LES ACTIONS DU CENTRE SOCIO-CULTUREL,

Celles ayant une étoile sont les actions souhaitées par les élus.e.s.

Présentation des codes couleurs :

Financements directs des actions

	CAF		MSA
	ETAT		VILLE
	CARA		SIVOM
	CONSEIL DEPARTEMENTAL		
	HABITANTS ADHERENTS CSC		TRONC COMMUN PILOTAGE

Actions prioritaires et non prioritaires

	ELUS		ADMINISTRATEURS
--	------	---	-----------------

TRAVAIL AVEC PARTENAIRES

(Pôle Emploi, DT, CAF, ML, CARA, SIVOM...)



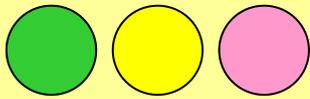
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

PERMANENCES

(PMI, Mission Locale, Impôts, AS, CMP Jonzac...)

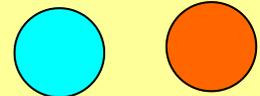
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

TRONC COMMUN



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

LOCAUX



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

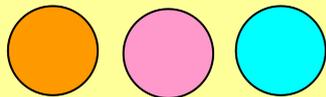
ACCUEIL - ECOUTE

Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

ATELIERS INSERTION (ACIS)

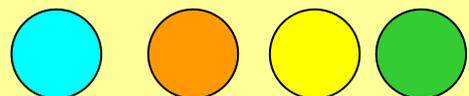
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

INFORMATIQUE
CONSEILLER
NUMERIQUE



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

FRANCE SERVICES



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

ESPACE EMPLOI FORMATION



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

BOURSE VÊTEMENTS



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

BROCANTE GRATIFERIA



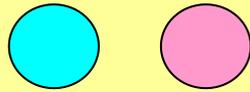
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

CINE DEBAT
CAFE CITOYEN
BANQUET CITOYEN



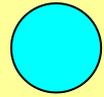
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

ACTIVITES MIEUX ÊTRE



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

BALADES PERSONNES ÂGÉES



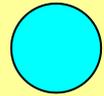
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

SEMAINE BLEUE



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

LES JARDINS



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

ATELIERS NUMERIQUES



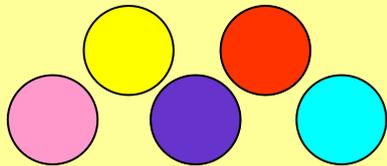
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

Français FLE (Français langue étrangère)



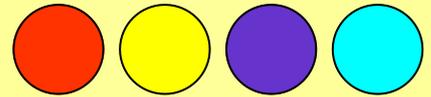
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

ACTIONS FAMILLES
BAL DES FAMILLES



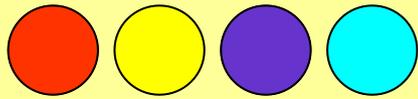
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

SORTIES FAMILIALES



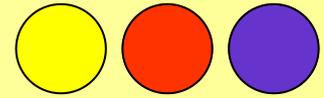
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

AID AUX DEPARTS VACANCES EN FAMILLE



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

LAEP



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

FETE D'HIVER



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

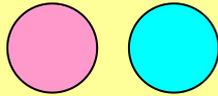
ACTIONS LECTURE PRINTEMPS DES POETES

PARTIR EN LIVRES



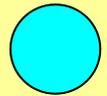
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

PREVENTION ROUTIERE



Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

TRAVAIL AVEC LES AIDANTS



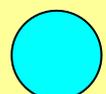
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

MOBILITE PRÊT DE VOITURE



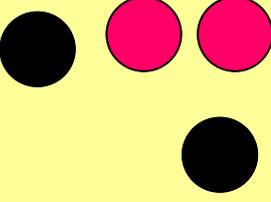
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

* COUP DE POUCE

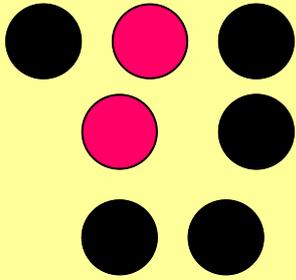


Actions prioritaires	Actions non-prioritaires

* DISPO SANTE CLS

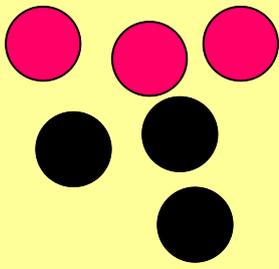
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

* URGENCES SANTE MENTALE

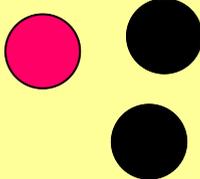
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

ALLER VERS LES PERSONNES ÂGÉES



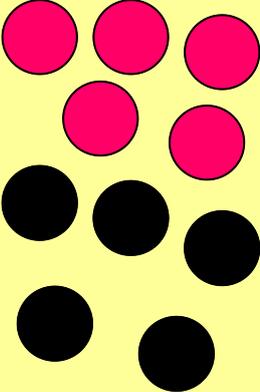
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

* ATELIERS INTERGENERATIONNELS :
Atelier rencontre avec des adolescents.

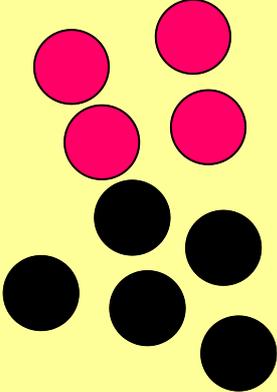
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

* ACTIONS AUPRES DES ADOLESCENTS

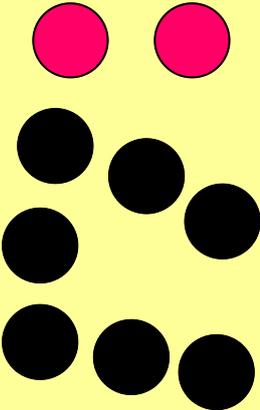


Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

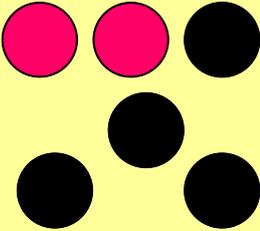
* AIDE A LA RECHERCHE DE LOGEMENTS

Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

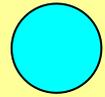
* TRANSITION ECOLOGIQUE

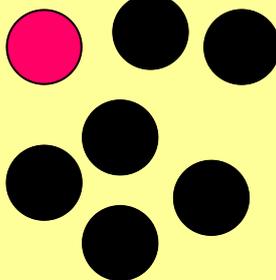
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

* MOBILITE DES JEUNES

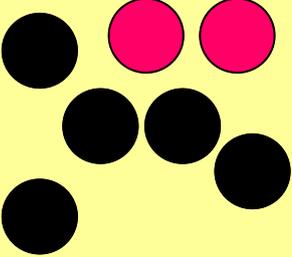
Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

TRANSPORT MOBILITE

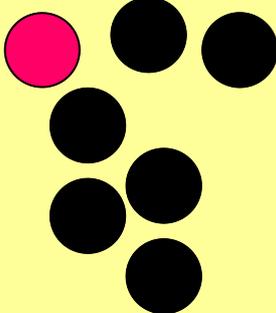


Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

* MOBILITE ITINERANCE

Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

* PROJET MOBILITE Transporter des personnes.

Actions prioritaires	Actions non-prioritaires
	

D'emblée, aucune action n'est considérée non prioritaire par les élus-financeurs.

Celles qui apparaissent nettement prioritaires sont par ordre décroissant (jusqu'à 3 points rouges) :

1. Les actions d'actions sociales et numériques : France Services, le travail avec les partenaires, les permanences, le conseil numérique, les ateliers d'insertion, la recherche de logement, travailler auprès des aidants et personnes âgées.
2. Des actions parentalité et jeunes : LAEP, Aide aux départs en vacances, le souhait de développer des actions auprès des adolescents.
3. Les activités de mieux-être.
4. La mobilité, prêt de voiture et la mobilité itinérance.
5. Les actions solidaires d'économie circulaire : les brocantes, gratiféria, bourses vêtements.

Les post-it où aucune gommette rouge n'apparaît (0 ou 1) :

1. Les locaux
2. Le tronc commun, mais certains élus n'ont rien mis car cela apparaissait comme une évidence.
3. Les actions de citoyenneté : ciné-débat, banquet citoyen, café-citoyen.
4. Des actions pour les séniors : la Semaine bleue, ateliers intergénérationnels « rencontres avec des adolescents », les balades.
5. Des actions de mieux-être : les jardins.
6. La prévention routière.
7. Des actions culturelles et vie locale : fête d'hiver, printemps des poètes, partir en livre.
8. Des actions familles : bal des familles et sorties familles.

Parmi l'ensemble des actions présentées, les nouvelles souhaitées par les élus concernent la mobilité, l'itinérance, la santé, l'aide à la recherche de logements, la transition écologique, les ateliers intergénérationnels, Coup de Pouce (que nous envisageons de relancer), des actions auprès des adolescents.

Nous constatons que les nouvelles actions souhaitées sont déjà inscrites dans le projet social (ce qui montre une certaine cohérence de ce projet), hormis les actions directes avec les adolescents car seule l'action de soutien aux parents d'adolescents est prévue ; nous voyons que le besoin est important mais nous ne pouvons pas nous substituer au SIVOM qui gère le secteur adolescent, intervient auprès d'eux et qui est financé pour cela. Par contre un atelier intergénérationnel avec des adolescents peut être envisagé.

Certaines actions sont considérées nouvelles mais font déjà l'objet d'interventions comme :

- La mobilité : Le Centre socio-culturel transporte des personnes aux activités, à l'aide alimentaire, à des RV médicaux dans certaines situations particulières pour des personnes que nous accompagnons ; il a déjà prêté un véhicule pour faciliter la possibilité d'entretien d'embauche et même la possibilité de se rendre au travail.
- Coup d'Pouce s'est éteint avec l'arrivée de la crise sanitaire et doit être relancé.
- L'aide à la recherche de logement n'est pas visible car elle se fait dans le cadre de l'accompagnement individuel.
- L'itinérance : quelques actions sont ponctuellement délocalisées sur d'autres communes (en dehors de Cozes et Meschers), des salariés se déplacent pour certains rendez-vous, démarches par internet, ou problème particulier...
- La transition écologique : depuis qu'ils existent, nous travaillons les jardins avec des techniques naturelles ; nous favorisons l'économie circulaire avec les gratiférias, brocantes et bourses aux vêtements ; en lien avec des associations, nous assurons la récupération de stylos, bouchons liège ou plastique ; nous réutilisons le papier brouillon...
- La santé : les jardins et les ateliers cuisine contribuent au premier acte de bien-être, manger des aliments sains, apprendre à cuisiner avec goût et de manière équilibrée ; les ateliers d'activités contribuent à maintenir une forme physique ou intellectuelle ; les groupes-projets et manifestations permettent la création de lien social dont on connaît l'importance dans l'équilibre de la santé, notamment psychologique.

Cependant, certaines actions doivent faire l'objet d'un travail plus approfondi, être appréhendées de façon plus large. Les projets doivent être construits collectivement avec les habitants concernés et les partenaires adéquats, notamment pour les actions :

- Mobilité, pour permettre aux personnes de trouver de nouveaux moyens pour se déplacer selon leur emploi du temps et leurs obligations ; et travailler spécifiquement cette problématique en lien avec la santé, l'emploi (ce qui était prévu dans le précédent projet et qui n'a pas pu être mis en œuvre). On pourrait y rajouter la mobilité des jeunes.
- L'itinérance, aller vers des familles, des personnes isolées, âgées, contribuera à pallier à certains problèmes de mobilité.
- Santé : Dispo Santé n'existe plus ; retravailler différemment cette action qui répondait aux besoins d'une partie des habitants bénéficiant du RSA et suivies, mais ne répondait pas à l'ensemble des demandes, notamment aux petits revenus et/ou aux personnes non mobiles.
L'action santé d'une façon générale pourra être retravaillée dans le cadre du CLS (Contrat Local Santé) qui est en cours de signature sur le territoire.
- La transition écologique, en approfondissant les moyens d'actions pour une meilleure appréhension par nous-mêmes et les habitants.

Nous n'avons pas eu le temps de développer toutes les actions dans le détail, mais bien que certaines actions soient considérées moins prioritaires, elles sont issues d'un diagnostic et tiennent également compte des retours des habitants et partenaires.

L'association fait le choix de reconduire les actions existantes, qui seront adaptées aux moyens techniques et financiers qui lui seront accordés.

Certains services sont spécifiques :

1. L'espace emploi formation qui réalise un travail différent et complémentaire de Pôle Emploi, en partenariat avec lui, la CARA, et autres partenaires.
2. L'ACIS, Action Collective d'Insertion Sociale (ancienne DAC Démarche d'Action Concertée), en partenariat avec la Délégation Territoriale et autres partenaires, qui permet un accompagnement social de toute personne en situation de fragilité qui ressent le besoin d'un soutien.
3. France Services, qui permet l'accompagnement aux démarches administratives par internet.
4. Le conseiller numérique : le contrat s'arrête fin janvier, des discussions sont en cours au niveau national pour pérenniser partiellement ces postes.

Les actions familles et parentalité sont présentées dans le document dédié.

2023	2024	2025	2026
<p>Axe 1</p> <p>1 Organisation de journées et/ou soirées conviviales de cohésion 2 Immersion ponctuelle d'administrateurs dans le quotidien des salariés 3 Mise en place d'un binôme admin/salarié pour informer le CA des actions du secteur</p> <p>Axe 2</p> <p>11 Imaginer de nouvelles activités en lien avec les problématiques santé, les problématiques numériques. 12 Etre un point d'information pour les familles 17 Achat d'un véhicule à équiper pour faire des actions d'animations itinérantes dans les campagnes. 2023/2024. 18 Réfléchir avec des habitants et partenaires à de nouvelles formes de mobilité sur le territoire. 21 Rencontrer les participants des groupes et les informer des différentes possibilités d'implication au sein du centre. 24 Créer un livret d'accueil. 25 Créer des vidéos sur « être bénévole ». 26 Formation aller vers</p> <p>Axe 3</p> <p>35 Réalisation d'un document/outil de présentation spécifique des actions à venir (2023) 36 Réflexion sur le développement de la communication virtuelle sur réseaux sociaux 2023 37 Réaménagement et décoration des locaux avec les usagers, notamment les accueils.</p> <p>Axe 4</p> <p>44 Repérage des espaces publics « habités » et/ou fréquentés.</p> <p>Axe 5</p> <p>49 Création d'un Repair café. 51 Utilisation de produits respectueux de l'environnement, dans la mesure du possible 53 Dans la mesure du possible, adoption d'une politique écologique numérique (en lien avec la charte)</p>	<p>Axe 3</p> <p>38 Organiser avec des habitants une action itinérante sur le canton en partenariat avec les artistes, artisans et producteurs locaux.</p> <p>Axe 4</p> <p>45 Créer des espaces extérieurs de partage.</p> <p>Axe 5</p> <p>50 Informer les habitants avec des associations spécialisées sur cette thématique et servir CARA -proposition d'actions à destination des usagers. 56 Organisation d'un théâtre-forum pour et avec les habitants</p> <p>Un atelier intergénérationnel avec des adolescents</p>	<p>Axe 1</p> <p>6 Organisation de rencontres inter-CS du territoire</p> <p>Axe 2</p> <p>25 Créer des vidéos surs « être bénévoles ».</p> <p>27 Création de murs d'expression.</p>	

En 2026, le document EVA-CIRESE pourra servir de guide pour l'évaluation de ces quatre années de projet.

D'ici là, l'évaluation se fera chaque année avec des moyens déjà utilisés et qui fonctionnent assez bien pour regarder le travail effectué, à savoir :

- 1- Des bilans seront faits à chaque fin d'action avec les participants, des bilans écrits par chaque responsable. Des outils existent : fiche projet, de suivi et d'évaluation (objectifs poursuivis, public visé et touché, critères d'évaluation, indicateurs quantitatifs et qualitatifs, résultats obtenus, perspectives).
- 2- Les assemblées générales seront aussi un moment privilégié pour partager et rendre compte auprès des adhérents de l'avancée du projet ; les fiches présentées dans le rapport d'activités traduisent la réalisation des actions.
- 3- Une évaluation intermédiaire en milieu de projet social fin 2024, pourra réunir administrateurs, salariés et bénévoles afin de procéder à une évaluation globale avec les moyens suivants :
 - Réalisation de cartes partenariales qui permet de mesurer l'évolution du travail avec nos partenaires.
 - Mesure de l'avancée de notre projet à travers l'évaluation des objectifs et des résultats attendus, les actions réalisées. Les tableaux d'évaluation selon le modèle ci-après seront remplis.

TABLEAU D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS OPERATIONNELS.

Les indicateurs d'évaluation seront définis pour chaque objectif opérationnel exprimés en verbes d'action mesurables.

Les codes couleurs indique le niveau de réussite d'atteinte des objectifs, la reconduction ou non d'action.

Atteint
 En partie
 Non atteint

 Action reconduite
 Action non reconduite

AXE 1 / CREER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET COHERENTE (ENTRE SALARIES ET BENEVOLES)

OBJECTIF OPERATIONNEL	INDICATEURS EVALUATION				Actions réalisées	Commentaire		
OBJECTIF 1 ORGANISER DES TEMPS DE TRAVAIL COLLECTIF ENTRE ADMINISTRATEURS ET SALARIES								

Le tableau organigramme présente l'organisation de l'association et les différents secteurs d'activités.

L'association fonctionne de façon assez traditionnelle avec :

- ✓ Un Conseil d'Administration élu à l'Assemblée Générale.
- ✓ Un bureau élu par le Conseil d'Administration : ce bureau est composé de deux co-présidentes, deux co-trésoriers, deux co-secrétaires.
- ✓ Des bureaux élargis sont fixés selon les situations.
- ✓ Deux commissions fonctionnent : Un groupe communication se réunit 3 fois/an et un groupe innovation projet (3 ou 4 fois/an) pour accueillir les habitants et leurs propositions de projets.

ASSEMBLEE GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres adhérents :

Baillet Nicole, Bianéis André, Cartron Barbara, Cartron Isabelle, Civisca Bernadette, Chansigaud Marie, Faussette Michèle, Martaguet Yves, Viaud Madeleine.

Sylviane Milon (directrice : voix consultative).

Champion Jean-Jacques, Debiais Anita, Martin Patrick (membres du C.A. : voix consultatives)

BUREAU

Secrétaire

Isabelle Cartron

Co-présidentes :

Madeleine Viaud

Bernadette Civisca

Co-Trésorier : André Bianéis

Co-Trésorière : Barbara Cartron

RESPONSABLES DES COMMISSIONS

Commission

ACCUEIL

COMMUNICATION

GROUPE INNOVATION PROJETS

Constitué de membres du CA ou bénévoles, qui peuvent être différents selon leur disponibilité, leur intérêt, leur compétence.

AU SEIN DUQUEL LES HABITANTS VIENNENT PRESENTER LEUR PROJET.

Elle se réunit selon les besoins

LES ACTIONS PAR SECTEUR

Référents d'activités, salariés **vacataires** et **permanents**.

ACCUEIL COMMUNICATION S. Milon.	SOLIDARITE	FAMILLE-INTERGÉNÉRATION	CULTURE-VIE LOCALE	ACTIVITES DU MIEUX ÊTRE
Accueil : Meschers : A. Bidault Cozes : C. Beau	Espace Emploi Formation/VAE	Animations Familles M.Raboué	Ciné-débats JF Avrilleau, B. Catrou, S.Milon	Gymnastique – Yoga – Qi gong S. Simon, K. Dupont, S. Vidamant
Plaquettes, Affiches d'informations C. Beau, A. Bidault, S. Milon, M. Raboué, I. Bonnin, B. Catrou, S. Borde.	Partageons nos recherches d'Emploi B. Enaji-zidar	Rencontres Parents-Enfants M.Raboué.	Brocante B. Catrou, S.Milon.	Expressions Arc en Ciel (théâtre) C. Beautru, I. Bonnin.
Site – Lettre Infos - Photos Annette Bidault, S. Milon	DAC I. Bonnin	« Parents ça cogite » I. Bonnin, M. Raboué.	Fête d'hiver B. Catrou, S. Milon.	Bridge
Participation au réseau de communication Salariés	Jardins Collectif et Familial J.F. Avrilleau, M. Raboué, S.Milon.	Sorties Familiales M. Raboué, I. Bonnin	Gratiféria - Carrefour des Association B. Catrou, S.Milon,	Sophrologie M-C. Viret
Rédaction d'articles Salariés	Bourses vêtements I. Bonnin, M. Raboué	Vacances en Familles Individuelles ou collectives M. Raboué, I. Bonnin	Echanges de services « Coup d'Pouce » Bénévoles, B. Catrou, S. Milon,	Cuisinons en voyageant I. Bonnin
Facebook M. Raboué, I. Bonnin, B. Catrou	France Services A.Bidault, C.Beau, Démarches Administratives M.Raboué, I.Bonnin.	Aprèm' en Famille M. Raboué	Participation aux animations sur le canton	Mosaïque
	Français - Alphabétisation	Fête de Noël I. Bonnin, M. Raboué	Actions lecture & Semaine Bleue M. Raboué, B. Catrou,	Peinture « Couleurs en partage »
	Transport Aide Alimentaire J.F. Avrilleau, I. Bonnin, B. Catrou	LAEP Lieux Accueil Enfants- Parents	Escapades et balades séniors. B. Catrou,	Anglais
	Trajectoire S.Milon.	Guitare enfants I. Bonnin		Marche
	Conseiller numérique S. Borde			Informatique A. Bidault, C. Beau, S. Borde
				Vieillir en forme : Prévention des chutes. Siel Bleu
				Randonnée Estuaire B. Catrou, S.Milon.
				Guitare adulte I. Bonnin

Les moyens matériels

Les structures d'implantation

Des locaux à Meschers :

Le lieu est « accueillant », nous avons un grand accueil et une salle d'activités au rez-de-chaussée, donc accessible aux personnes à mobilité réduite, une autre plus petite à l'étage ainsi que des bureaux pour tous les salariés. La structure est bien située et visible.

Le point négatif reste l'absence d'une grande salle pour certaines activités, des groupes de travail réunissant de nombreuses personnes ou les réunions des instances ; l'unique salle accessible étant très souvent occupée. Deux associations nous ont donné deux créneaux permanents dans une salle attenante au centre socio-culturel, et parfois peuvent nous la prêter s'ils ne l'occupent pas, ce qui nous rend service mais ne coïncide pas toujours avec les disponibilités des participants à nos réunions.

Les activités physiques se font dans une autre salle, suffisamment grande et très correcte, au club house, à distance du centre socio-culturel, à la sortie du village, l'inconvénient est que l'on ne voit pas beaucoup les participants sauf au moment des paiements de l'activité. Pour les manifestations culturelles, nous avons gracieusement la salle des fêtes mise à disposition selon les disponibilités de celle-ci.

Des locaux à Cozes :

Nous sommes installés à proximité du SIVOM et du CCAS, dans la rue commerçante de Cozes, non loin de la mairie, situation qui permet une bonne visibilité du Centre et facilite les relations.

Le bureau d'accueil est petit mais accessible aux personnes à mobilité réduite, le large couloir fait office d'accueil, d'espace numérique, de point d'affichages et de point café pour les habitants. Au rez de chaussée, une salle correcte en taille est utilisée pour l'accompagnement Frances services, qui nécessite un certain espace le bureau d'accueil étant trop petit, pour des réunions et des activités mieux être : yoga, sophrologie et qi-gong (Nous sommes à la recherche d'une plus grande salle pour ces activités qui nécessite de la place).

Une autre salle polyvalente d'activités au rez-de-chaussée, légèrement plus petite, est partagée une fois par semaine avec le club des Aînés. L'étage se compose de bureaux et d'une salle d'attente pour les permanences de partenaires, de deux salles d'activités pour le Point Emploi et les ateliers informatiques, et de bureaux pour les salariés.

Pour des manifestations plus importantes, nous disposons de 5 jours de mises à disposition gracieuse à la salle des fêtes pour organiser notre bourse aux vêtements qui s'organise sur 5 jours (contre 10 jours avant les élections municipales ce qui nous permettait d'organiser deux bourses), c'est la salle la plus grande du canton.

Sur les deux sites, des travaux restent à faire pour améliorer les conditions d'accueil notamment,

- à Cozes les murs de la cuisine, le plafond de la salle d'activités dont l'acoustique est mauvaise, le plafond fêlé de l'étage dans l'escalier.
- à Meschers, les murs de l'escalier avec l'installation d'une rampe, les murs de la cuisine.

Des salles mises à disposition par des mairies :

Comme nous ne disposons pas de salle suffisamment grande pour des actions nécessitant de la place (ex : travail du projet, bourse), nous jonglons avec les disponibilités existantes sur les communes d'implantations. Certaines activités peuvent être déplacées sur d'autres communes et nous le faisons volontiers quand cela est possible. Il nous manque une grande salle à utiliser de façon plus souple, au gré des projets.

Certaines mairies nous mettent à disposition gracieusement des salles et salles des fêtes afin que nous puissions travailler, mais de façon exceptionnelle.

Les véhicules : L'association dispose d'un mini-bus et de 3 véhicules pour les déplacements sur le territoire.

Les moyens humains

Les habitants-bénévoles de l'association :

☞ Les responsables à travers les instances :

- Le Conseil d'Administration (annexe 2), composé de 12 personnes (dont 3 cooptées), est le garant des valeurs, des orientations du projet, effectue les choix politiques de l'association. Il se réunit quatre fois par an, ou plus si nécessaire.
- Le Bureau, 6 personnes, chargé de la gestion courante de l'association, se réunit une fois par mois au minimum, mais la réalité nécessite plus de rencontres selon l'activité de l'association, selon les situations.
- Le Bureau Elargi à ceux qui sont disponibles, selon les besoins pour certaines décisions ou travaux sur divers projets.
- La commission innovation projets, ouverte à tous les membres du CA, selon leur disponibilité, elle accueille les propositions de projets des habitants, des salariés, des bénévoles, échange et valide.

☞ Les adhérents : Les Assemblées Générales, lieux d'expression démocratique, moment fort de l'année, où les adhérents peuvent se retrouver, échanger, proposer et voter les différents rapports.

Les bénévoles :

Le nombre a baissé du fait de la crise, mais nous avons toujours des bénévoles pour animer des ateliers réguliers, participer à des projets ponctuels, ou assurer des remplacements aux accueils. Nous pouvons compter sur une trentaine de personnes environ.

Ces personnes bénévoles facilitent notre action, et sans elles, nous ne pourrions pas réaliser tout ce que nous proposons et offrir une palette d'activités variées.

Les salariés :

Les professionnels représentaient :

- 15 personnes en 2014,
- 12 salariés en 2021,
- 11 salariés en 2022. 8.80 ETP

C'est une équipe très petite pour un si grand territoire, répartie sur deux structures d'implantation.

- Le pilotage est constitué de :
 - La direction 1 ETP
 - La comptabilité 0,5 ETP
 - L'accueil -secrétariat- France services, Cozes et Meschers 2 ETP.
- Les secteurs d'interventions sont constitués de :
 - Une référent-famille et coordinatrice de l'ACIS 1 ETP
 - Une animatrice- référente LAEP 0,80 ETP
 - Une animatrice vie locale-bien vieillir en CDD 0,30 ETP (que nous souhaiterions à 80%)
 - Une animatrice d'insertion socio-professionnelle 1 ETP
 - Un conseiller numérique en CDD 1 ETP

- La logistique est assurée par :
 - L'agent de service (transport, animateur jardin et mis à disposition au Centre Socio-Culturel Georges Brassens pour la livraison de repas à domicile à 60%) 1 ETP
 - L'agent d'entretien 0.24 ETP

Caractéristiques liées à certains postes :

- La salariée référent-famille est aussi coordinatrice dans le cadre de l'ACIS, anime et participe à certains projets de l'animation de la vie locale (bourses, fêtes).
- L'animatrice d'insertion professionnelle, basée à Cozes, assure une permanence hebdomadaire un après-midi à Meschers, sur rendez-vous à Boutenac-Touvent, Epargnes et Mortagne, et pour les VAE à Saujon.
- L'agent de service et mis à disposition au Centre Socio-Culturel Georges Brassens pour la livraison de repas à domicile part en pré-retraite début décembre 2022 et sera à 40% sur le transport, l'activité jardins, la projection des films au cinéma dans le cadre des ciné-débats, la brocante et à certaines tâches logistiques.
- Le transport des personnes aux activités est assuré par les animatrices et des bénévoles.
- La maintenance du matériel et des locaux, les aspects logistiques (signalétique, transport de matériel, et l'installation pour des manifestations extérieures (brocantes, événements divers...) sont effectués principalement par des bénévoles.
- Les travaux de communication (site internet, lettre infos, flyers...) sont partagés entre la direction, le secrétariat, les animatrices d'activités, et des bénévoles.
- Nous avons besoin d'un poste d'animateur pour assurer correctement l'animation du secteur « bien vieillir » et « culture/vie locale ».
-

Nous sommes toujours confrontés à la difficulté de pouvoir assurer au public un accueil quotidien à temps plein, de 9h à 12h et de 14h à 18h, dans les deux structures ; pour des raisons à la fois de sécurité et de service, nous préférons que deux salariés au minimum soient présents dans chaque structure. Nous avons adapté les horaires et pris la décision de fermer pendant les réunions d'équipe et pendant certains travaux salariés-administrateurs-bénévoles. Nous faisons appel à des bénévoles pour assurer l'accueil lors de ces réunions lorsqu'elles se déroulent dans la structure. Nous jonglons donc avec les plannings pour nous assurer de ces deux aspects : présence de deux personnes et ouverture au public, mais cela devient de plus en plus difficile.

Les moyens financiers

Le budget prévisionnel 2022.

CHARGES				PRODUITS			
N° Comptes	Libellés	BP 2021	BP 2022	N° Comptes	Libellés	BP 2021	BP 2022
606130	Carburant	5 065,00	4 515,00	706100	Participation des usagers	37 850,00	36 800,00
606300	Petit équipement	2 500,00	1 000,00	708400	Mise à disposition de personnel	37 414,00	22 898,00
606320	Fournitures d'entretien	1 700,00	1 000,00	708800	Autres produits des activités annexes	9 242,00	6 220,00
606350	Fournitures d'activités	1 540,00	4 750,00				
606400	Fournitures administratives et bureau	2 000,00	1 000,00				
606810	Alimentation et boissons	3 320,00	2 900,00				
606830	Produits pharmaceutiques	200,00	250,00				
606850	Fournitures diverses						
	TOTAL ACHATS	16 325,00	15 415,00		TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES	84 506,00	65 918,00
611000	Sous traitance (comm activités)	1 550,00	900,00	741100	Sub fonct Etat France services	30 000,00	15 000,00
613200	Locations immobilières	3 600,00	3 500,00	741200	Sub finalisée Etat conseiller numérique		25 600,00
613500	Locations mobilières (bus + mac affranc)	6 600,00	5 000,00	741300	FONJEP	3 550,00	3 550,00
615500	Entretiens et réparations biens mobil	5 700,00	500,00				
615550	Entretiens et réparations hors locaux		4 650,00	743100	Sub fonctionnement Département	37 256,00	37 256,00
615650	Maintenance	4 000,00	5 500,00	743200	Sub finalisée Département	60 000,00	61 500,00
616000	Assurances	7 275,00	7 460,00				
618100	Documentation	800,00	700,00	744100	Sub fonctionnement SIVOM	20 000,00	20 000,00
618300	Documentation technique			744150	Sub fonctionnement CARA	32 000,00	37 000,00
618500	Frais de colloques et conférences	600,00		744200	Sub finalisée Communes	2 500,00	2 500,00
618600	Formations des bénévoles	600,00	500,00	744250	Sub finalisée CARA	60 000,00	55 000,00
	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	30 725,00	28 710,00				
621400	Personnel extérieur à l'association		600,00	745100	Sub fonctionnement CAF	34 612,00	34 615,00
622600	Honoraires CAC + projet social	4 000,00	7 500,00	745200	Sub finalisée CAF	3 780,00	3 000,00
623000	Publicité, publications	2 000,00	1 000,00	746200	Sub CNAF Animation globale	69 740,00	70 800,00
625100	Déplacements du personnel	500,00	250,00	746220	Sub CNAF LAEP	3 161,00	16 200,00
625150	Déplacements du personnel animation	2 000,00	1 250,00	746250	Sub CNAF Animation Collective Familles	23 334,00	23 700,00
625600	Frais de missions	450,00	450,00				
625700	Frais de réceptions		180,00	748100	Sub fonctionnement autres (FIO)	6 315,00	15 000,00
625800	Frais de fonctionnement du centre	2 000,00	1 500,00				
626100	Frais postaux	1 500,00	1 200,00	748200	Sub finalisée autres	12 148,00	22 251,00
626300	Frais de télécommunications	5 392,00	5 470,00				
627000	Services bancaires et assimilés	150,00	100,00				
628100	Cotisations	7 500,00	7 500,00				
628200	Intervenants et activités extérieurs	23 710,00	22 970,00				
628600	Formations du personnel	1 450,00	650,00				
	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	50 652,00	50 620,00		TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	398 396,00	442 972,00
631100	Taxe sur les salaires	4 530,00	6 805,00	752000	Contrepartie charges supplétives	45 000,00	45 000,00
633100	Uniformation	6 364,00	7 099,00				
				754000	Collectes et dons		
	TOTAL IMPOTS ET TAXES	10 894,00	13 904,00	756000	Cotisations des membres	2 500,00	2 000,00
641000	Rémunérations du personnel	267 339,00	290 138,00				
645000	Charges de personnel	83 262,00	88 623,00	758800	Autres produits de gestion courante	6 000,00	5 000,00
647000	Médecine du travail	3 775,00	1 200,00				
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	354 376,00	379 961,00		TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION	53 500,00	52 000,00
651600	SACEM	330,00	880,00	768000	Produits financiers	600,00	500,00
652000	Charges supplétives (loyers)	45 000,00	45 000,00				
658000	Charges diverses (VAE + Reverst bourse)	6 800,00	6 800,00				
	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION	52 130,00	52 680,00		TOTAL PRODUITS FINANCIERS	600,00	500,00
661000	Charges financières			771800	Produits exceptionnels		
				777000	Quote-part sub inv MSA		1 700,00
	TOTAL CHARGES FINANCIERES				TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 700,00
671800	Charges exceptionnelles			781000	Reprises sur provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				TOTAL REPRISES SUR AMORT. ET PROV.		
681100	Dotations aux amortissements	18 400,00	15 300,00	791000	Transfert de charges		
681500	Dotations aux provisions (retraite)	3 500,00	6 500,00	791200	Remboursements formations		
	TOTAL DOTATIONS	21 900,00	21 800,00		TOTAL TRANSFERT DE CHARGES		
	EXCEDENT	-	-		DEFICIT	-	-
	TOTAL DES CHARGES	537 002,00	563 090,00		TOTAL DES PRODUITS	537 002,00	563 090,00
	TOTAL GENERAL	537 002,00	563 090,00		TOTAL GENERAL	537 002,00	563 090,00

Caractéristiques du budget prévisionnel 2022 :

Il est élaboré en septembre avec les connaissances du moment pour envoi au Département début octobre.

- Les charges de personnel ont augmenté ; cela est dû à l'embauche d'un conseiller numérique sur 18 mois et au maintien pour pérennisation du poste d'animatrice vie locale-bien vieillir.
- La mise à disposition de l'animatrice au CCAS de Saujon s'est arrêtée.
- Les autres produits des activités annexes correspondent à la valorisation des frais liés au service de repas à domicile du Centre socio-culturel Georges Brassens à Saint Sulpice de Royan.
- Les subventions finalisées "Autres" correspondent à des subventions à rechercher.
- Les autres produits de gestion courante sont les participations CIDFF pour la VAE .
- L'action dispo santé n'est pas à l'équilibre.



CENTRE SOCIO-CULTUREL ARC-EN-CIEL / CANTON DE COZES

Analyse financière au 31 décembre 2021.

Le compte de résultat présente un excédent pour l'année 2021 d'un montant de 3.328 €.

Les résultats comptables sont positifs de 2014 à 2021.

La situation financière reste saine.

①

LE FONDS DE ROULEMENT

continue de progresser

(214,5 k€ en 2019 / 225,6 k€ en 2020 / 248,4 k€ en 2021).

Le niveau du fonds de roulement est satisfaisant,
et représente l'équivalent de 6,5 mois de charges fonctionnement.

②

LE RATIO D'EQUILIBRE

augmente (de 5 en 2020 à 7 en 2021)

et se situe toujours au-dessus de la norme (>1).

L'équilibre financier est assuré,
les immobilisations sont toutes financées par les fonds associatifs.

③

LE RATIO D'INDEPENDANCE FINANCIERE

**tend à se stabiliser (0,81 en 2019 / 0,82 en 2020 / 0,83 en 2021),
la situation continue d'être favorable (> 0,50).**

Les fonds associatifs sont importants (230,7 k€)
et couvrent la totalité des dettes (61 k€).

④

LE RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF

est en hausse, la situation de trésorerie est très bonne.

Le volume de la trésorerie s'accroît (de 210,6 k€ à 243,9 k€)
et assure le financement de la totalité des dettes.

La situation est saine avec un fond de roulement de 6 mois, ce qui permet de palier à l'imprévu.

Projection financière 2023 -2026

CHARGES					
N° COMPTE	INTITULES	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
60	TOTAL DES ACHATS	11 765,00	12 945,00	14 245,00	15 685,00
61	SERVICES EXTERIEURS	31 290,00	34 420,00	37 870,00	41 660,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	53 550,00	58 910,00	64 810,00	71 300,50
63	IMPOTS,TAXES	7 398,00	11 608,00	5 667,00	6 158,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	322 489,00	383 975,00	299 240,00	308 460,00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	35 130,00	35 795,00	36 525,00	37 330,00
66	CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-
68	DOTATIONS AUX AMORT, ET PROV,	17 000,00	10 400,00	13 500,00	13 000,00
	TOTAL CHARGES	478 622,00	548 053,00	471 857,00	493 593,50
	EXCEDENT DE RECETTES	-	-	7 201,00	-
	TOTAUX	478 622,00	548 053,00	479 058,00	493 593,50
PRODUITS					
N° COMPTE	INTITULES	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
70	REMUNERATION DES SERVICES	43 532,00	47 885,00	52 670,00	57 935,00
741100	Subvention fonctionnement Etat France Services	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
741600	RBT contrats aidés	-	4 769,00	10 598,00	-
743100	Subvent° fonction. Département	38 745,00	40 295,00	41 905,00	43 580,00
743200	Subvent° finalisée Département	32 760,00	34 070,00	35 430,00	36 845,00
744100	Subvent° fonction.S.I.V.O.M	20 800,00	21 630,00	22 495,00	23 395,00
744150	Subvent° fonction. C.A.R.A.	26 000,00	27 040,00	28 120,00	29 245,00
744200	Subvent° finalisée Communes SIVOM	2 600,00	2 705,00	2 815,00	2 925,00
744250	Subvent° finalisée C.A.R.A.	57 200,00	59 490,00	61 870,00	64 345,00
745100	Subvent° fonction. CAF	34 615,00	34 615,00	34 615,00	34 615,00
745200	Subvent° finalisée CAF	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
746200	Prestation de service CNAF - Animat° globale	71 840,00	73 280,00	74 745,00	76 240,00
746220	Prestation CNAF LAEP	19 000,00	19 380,00	19 765,00	20 160,00
746250	Prestation de service CNAF - Animat° famille	24 060,00	24 540,00	25 030,00	25 530,00
748100	Subvention fonctionnement autre FIO	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
748200	Subvention finalisée autre	-	-	-	-
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	360 620,00	374 814,00	390 388,00	389 880,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	35 500,00	35 500,00	35 500,00	35 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS	500,00	500,00	500,00	500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 600,00	-	-	-
78	REPRISES PROVISIONS	-	27 000,00	-	-
79	TRANSFERT DE CHARGES	-	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS	441 752,00	485 699,00	479 058,00	483 815,00
	DEFICIT	36 870,00	62 354,00	-	9 778,50
	TOTAUX	478 622,00	548 053,00	479 058,00	493 593,50

Commentaires :

- ✓ Les charges de fonctionnement ont été augmentées de 10% par année.
- ✓ Les charges de personnel : + 1% pour la valeur du point, + 1,5% RIS
- ✓ Trois départs à la retraite sont prévus en 2024 : l'agent de service, la chargée d'accueil de Meschers et la directrice (fin 2024 ou début 2025).
Ont été prévus :
 - Un remplacement pour l'agent de service en contrat aidé à 20 h/semaine pendant 1 an et demi à compter du 15 juin 2024 Taux d'aide de l'état 30% Départ fin avril 2024.
 - Un remplacement et tuilage de la chargée d'accueil en contrat aidé temps complet pendant 1 an et demi à compter du 16/08/2024 Taux d'aide de l'état 50% Départ fin 2024.
 - Un remplacement de la directrice avec un tuilage 15 jours. Départ fin 2024 ou 2025 selon la réglementation en vigueur
- ✓ Les subventions d'exploitation ont été revalorisées à hauteur de 4% par année pour la CARA, le SIVOM et le Département ; 2% pour la CNAF.
Les subventions de fonctionnement n'ont pas été revalorisées depuis :
 - 2012 pour le département
 - 2013 pour le SIVOM (42000€ jusqu'en 2012 puis 20000€)
 - 2018 pour la CARA (les 20000€ attribués pour le tronc commun ont été transférés sur le secteur famille)
- ✓ Des financements spécifiques :
 - L'espace emploi formation est totalement financé par la CARA ainsi qu'une partie du projet famille.
 - L'ACIS, Action Collective d'Insertion Sociale (ancienne DAC démarche d'action concertée), par le Département.
 - France services, est financé par l'Etat, mais ne serait pas viable hors centre social car soutenu par le tronc commun.
 - Ce tronc commun, autrement appelé Animation globale, base du fonctionnement de l'association permettant « de gérer mais aussi de créer de nouveaux projets selon les besoins » est financé par la CNAF, la CAF, le Département et le SIVOM. Le financement par la CARA de l'Espace emploi participe à cette consolidation.
 - Le poste de conseiller numérique est financé par l'Etat.
 - Le LAEP et L'Animation collective famille sont financés par la CNAF.

Ces financements ont été vus ensemble à notre réunion élus-financiers, ainsi que quelques autres actions identifiées par des gommettes de couleurs différentes selon les financements.

Voir chapitre E - Travail avec les élus-financiers.

- ✓ Les déficits s'expliquent par les évènements imprévus suivants appliqués dès 2022 (non prévu dans le budget 2022) et intégrés dans les budgets 2023-2026 :

Supression du Fonjep	3500	3500,00
Baisse CARA	12000	15500,00
Loyer Cozes (7800, soit + 5300€)	5300	20800,00
Ménage Cozes	3500	24300,00

24300€ de trois financeurs qui se rajoutent dès 2022 à une recherche de financements de 22000€ que nous avons déjà.

Forcément, ce déficit se cumule sur les autres années, les départs à la retraite en 2024 et 2025 permettent de redresser la situation.

Regard sur l'ensemble des 4 années

Cette projection a été présentée à la réunion de travail avec les élus-financeurs du mardi 4 octobre.

L'année 2022 devrait absorber le déficit car notre trésorerie est suffisante ; mais les passages seront difficiles en 2023 et 2024 (tuilages 2 personnes), un rééquilibrage s'opère après les départs en retraite dès 2025, grâce aussi aux contrats aidés.

Nous avons échangé à la réunion du mardi 4 octobre, la CARA de son côté a informé que le centre socio-culturel serait un opérateur dans le cadre du Contrat Local Santé, cela participera peut-être à atténuer le déficit, mais les financeurs doivent se concerter chacun au sein de leurs instances pour permettre au centre socio-culturel d'affronter ces deux années décisives.



CONCLUSION

En mars, nous avons déjà vu que la liste des faiblesses-menaces était plus longue que celle des atouts-opportunités. Ce n'était pas très surprenant vu le contexte des dernières années, la situation sanitaire, l'évolution politique nationale, le climat, le contexte international inquiétant, et notamment la guerre en Ukraine qui entraîne des répercussions économiques et sociales. Nous sentions un changement profond de notre société et cela s'est accentué par l'augmentation du prix des ressources d'énergie et l'inflation générale qui compliquent encore plus les relations et aggravent les situations dans les foyers.

Dans ce contexte trouble, si incertain, il peut être difficile de trouver sa place ; l'adaptation est plus que nécessaire mais chacun a besoin d'une certaine stabilité et doit pouvoir aussi trouver, ou retrouver « sa place », enjeu encore plus important pour la jeunesse qui voit son avenir morose, d'un point de vue social, professionnel, économique, environnemental et paix. Trouver sa place implique de pouvoir agir, de pouvoir se projeter à minima et la société actuelle le permet difficilement.

Naviguer à vue est fatiguant et non durable.

Cependant, des ressources existent, des idées nouvelles émergent, et une société « remodelée » avec une vision à plus long terme est possible.

Depuis septembre, nous remarquons un changement chez les habitants et une forte envie de participer à des actions, un regain d'activités est en cours.

Espérons que ce nouveau projet social, réalisé dans l'esprit de l'éducation populaire, où les habitants auront leur mot à dire dans la construction d'actions et de projets, y contribuera, aussi modeste que soit cette contribution.

Contrairement à ce que disait Pierre Rabi, la sobriété ne sera peut-être pas heureuse...



ANNEXE



Schéma de l'Animation de la Vie Sociale

Les objectifs

- **Contribuer au développement d'une politique territoriale de l'animation de la vie sociale**
- **Développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur**
- **Clarifier les notions centrales de projet social et de participation**
- **Préciser le rôle des Caf et clarifier les critères d'agrément**
- **Inciter au renforcement des partenariats**

La structure de la Circulaire

- **Trois grands chapitres**
- **Une politique portée par la Branche Famille**
- **Les fondamentaux de cette politique et des structures**
- **Les modalités de soutien à l'animation de la vie sociale**

Les principales évolutions

- **Un seul document de référence pour une politique d'AVS**
- **Des exigences renouvelées - précisées à l'égard des structures**
- **Des modalités pour renforcer le partenariat**
- **Les Caf positionnées comme chef de file – coordonnateur de l'AVS**

Les attentes à l'égard des structures

- **La démarche participative, un impératif**
- **Le projet social et sa « structure »**
- **Des attentes explicitées au travers des critères d'agrément**

Le rôle des Caf

- **Définir une politique territoriale de l'AVS, avec les partenaires**
- **Délivrer les agréments**
- **Apporter des compétences d'ingénierie sociale et des moyens financiers aux structures**
- **Développer le partenariat : instances et conventions cadres**
- **Valoriser l'action des structures AVS par l'Observatoire**

Renforcer le partenariat

Autour de chaque structure :

- Une concertation au cours de l'élaboration du projet social (lancement de la démarche, bouclage)
- Une convention pluri-partite et pluriannuelle
- Des commissions ad'hoc

Entre les partenaires institutionnels :

- Avec le schéma directeur de l'Avs
- Les conventions – cadres
- Les commissions inter-partenariales

Les points communs à toutes les structures

Des missions générales :

- Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale
- Des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Poursuivre 3 finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Leur action se fonde sur des valeurs et des principes (= pour rappel)

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité sociale
- La solidarité
- La participation et le partenariat

Les centres sociaux, des missions complémentaires

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles, des groupes et des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou leurs axes d'intervention prioritaires

Le projet « familles » du centre social

- Intégré au projet d'animation globale, il doit :
- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Les espaces de vie sociale

- L'implantation des espaces de vie sociale (= pas de modification)
- Le projet social des EVS répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale
- Défini en fonction des ressources disponibles, le projet social doit prévoir prioritairement des actions permettant :
- Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers
- Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité. Ses champs d'action doivent être multiples.

La structure du projet social d'un centre social

- Un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation,
- Le cas échéant, enrichi des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social
- Référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale
- Met en évidence les axes d'intervention prioritaires et les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités
- Précise les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux
- Indique la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives

La participation ...des usagers et des habitants

Les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :

- La présence, consommation de services ou d'activités
- L'implication dans une instance d'information et de consultation
- La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif
- La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité
- La contribution au processus de décision.

La participation des habitants-usagers permet :

- D'avoir une meilleure connaissance
- De susciter les initiatives
- D'associer et de responsabiliser les « parties prenantes »
- D'appréhender les effets des actions

Les conditions favorables à la participation :

- D'abord, le temps d'accueil
- Aller vers les habitants, sur leurs lieux de vie, diversifier les formes et les espaces de communication
- Instaurer des instances et des actions favorisant la prise de parole et de responsabilité

Les critères d'agrément des centres sociaux

Une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement

- **Le respect d'une démarche participative** dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- **La formalisation des modes de participation** effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- **La pertinence** des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- **La cohérence** entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- **La faisabilité** du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
- L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- Pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.